

Association swissdec
Rapport annuel
2012



Table des matières

Organisation	4
Comité	4
Centre opérationnel	6
Commission technique	8
Présentation des comptes	17
Compte de résultats au 31.12.2012	18
Bilan au 31.12.2012	19
Budget et prévision 2013	20
Budget de l'association swissdec 2014	21
Rapport de l'organe de révision	22
Protection des données	23
Conseils et certifications 2012	25
Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2012	26
Répartiteur	27
Résultats d'exploitation 2012/2013, état au 31 mars 2013	27
Marketing 2012–2013	28
Activités mises en œuvre ou prévues	28
Entreprises avec comptabilité salariale > 10 personnes	33
Entreprise sans comptabilité salariale < 10 personnes	33
Fiduciaire Suisse	34
Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale	34
Destinataires des données salariales	35
Projets	36
Planification des projets	36
Projet impôt à la source	37
Projet norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE)	39
Cartographie des processus swissdec	40
Calendrier 2012–2014	41
Composition	42

Avant-propos du président



Le modèle d'affaires de l'association swissdec a fait ses preuves en 2012, d'autant qu'il a baigné dans un contexte économique très difficile. En témoigne le fait que ses objectifs ambitieux ont presque tous été atteints, et ce, dans le respect des impératifs financiers.

L'offre actuelle de notre association embrasse une large gamme de produits et de services dont l'objectif prioritaire demeure de répondre aux besoins de nos membres par des solutions efficaces et efficientes. Durant l'exercice 2012, l'accent a porté sur la phase pilote du projet «impôt à la source»; il s'agissait d'autre part d'achever dans les délais la phase de conception de la «norme suisse en matière de droit aux prestations» (KLEE). En outre, une étape importante a été franchie dans les activités de marketing de l'association. Grâce à sa coopération institutionnalisée avec le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) et l'Office fédéral de la statistique (OFS), ces activités ont pu être déployées sur une base plus large. Reste à mentionner la sécurité, la protection des données et l'assurance de la qualité de l'échange de données, que l'association considère toujours comme une tâche primordiale.

Les facteurs suivants continueront de jouer un rôle majeur pour la prospérité et le succès de swissdec: la confiance de ses membres et les progrès réalisés. Sur ces deux points, l'association swissdec est parfaitement organisée.

Je remercie mes collègues du comité et les membres de l'association swissdec de leur fidélité et de leur attachement. Cette confiance est pour nous à la fois une grande joie et une forte motivation. Elle nous incite à nous impliquer davantage encore en faveur de notre projet commun. Bien entendu, ma reconnaissance va également aux collaborateurs du centre opérationnel qui, par leur formidable engagement, leur compétence et leur enthousiasme, ont largement contribué au résultat de 2012.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'U. Fricker', with a horizontal line above it.

Ulrich Fricker,
président de l'association swissdec

Organisation

Comité

Composition

La composition du comité est inchangée depuis l'assemblée de l'association 2010:

- Ulrich Fricker (Suva), président de l'association
- Bruno Knüsel, Conférence suisse des impôts (CSI), vice-président
- Andreas Zingg, Association suisse d'Assurances (ASA), trésorier
- Peter Breidenbach, co-président d'eAVS/AI
- Didier Froidevaux (OFS), questions spécifiques

Les membres du comité sont nouvellement élus pour un mandat de trois ans, de 2011 à 2013. Cela est inchangé. Monsieur Peter Breidenbach s'est retiré à la fin de l'exercice et son successeur a été élu lors de l'assemblée de l'association jusqu'à la fin de la période.

Séances

Le comité s'est réuni à quatre reprises: le 28 juin 2012, le 18 septembre 2012, le 18 décembre 2012 et le 5 mars 2013.

Le comité a accueilli les invités suivants:

- Christoph Rothenbühler, ASA (responsable de la commission technique), invité permanent
- Maria Winkler (préposée à la protection des données swissdec), ad hoc

Les sujets suivants ont été traités:

- finances et contrats
- commission technique, y compris les sections et en particulier la section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- projets impôt à la source (norme suisse en matière de salaire (version 4.0) et norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE)
- Swisscom: sécurité et contrat
- Protection des données: objectifs, mesures et incidents
- Marketing: Forum swissdec, success stories
- Vision 2020: initialisation de la vision future de swissdec

Les destinataires ont pu être complétés de trois caisses de compensation et d'une assurance, les transmissions durant la période 2012/2013 ont progressé de 59%. L'intensification et la concentration concertées du marketing doivent continuer. En outre, la collaboration avec

l'association Fiduciaire Suisse (membre du comité consultatif de swissdec) se poursuit avec succès depuis 2011. La stabilité a pu être maintenue par un renforcement de la collaboration avec Swisscom IT Services et le nombre de personnes dont les données peuvent être transmises est passé à 30 000 sans encombre. Cette année encore, l'assistance a été moins sollicitée, cela prend des allures de routine pour bon nombre d'entreprises. La diffusion du nouveau canal de transmission des données salariales et la familiarisation avec son utilisation demeurent exigeantes et le client/utilisateur a besoin de temps pour lever les obstacles. Le comité confirme que la garantie de la stabilité technique et la sécurité doivent être prioritaires et que le nombre de destinataires ainsi que les activités marketing doivent continuer à être déployés conformément au concept. Les investissements en marketing sont inscrits au budget 2012. Aucun budget n'étant disponible pour des campagnes d'envergure, swissdec est tributaire du soutien de tous les partenaires, ce qui traduit d'ailleurs l'attente du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. La coopération concernant la publicité et les mesures (par ex. aucun envoi de formulaires ou le positionnement de solutions Web, ou encore l'assistance aux entreprises) doit être accrue à l'avenir dans l'intérêt des objectifs communs.

Il a été procédé à un état des lieux afin d'améliorer la collaboration avec l'OFS. Le 26 octobre 2012, le président de l'association, Ulrich Fricker, et son directeur Ernst Stalder ont rencontré à Neuchâtel Jürg Marti et Didier Froidevaux, de la direction de l'OFS. Une amorce de discussion importante a été trouvée dans le développement de la collaboration, notamment sur la norme suisse en matière de salaire, collaboration qu'il convient d'approfondir dans le sens des statuts de l'association.

Certification (recertification):

En l'absence ou pour un petit nombre de transmissions, les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale ne font pas l'objet d'un traitement prioritaire en matière de conseil et de certification. Il est décidé de renoncer encore à une participation financière.

Règlement d'organisation

Il n'y a pas eu de modification du règlement d'organisation durant l'exercice 2012 de l'association.

Le Conseil fédéral veut réduire la paperasserie de nos entreprises.

Johann N. Schneider-Ammann,
Conseiller fédéral

Contrats

Le contrat de collaboration entre l'association swissdec et les partenaires participants a été établi et signé. Le contrat suivant a été conclu en conséquence:

Seco: diffusion de la norme suisse en matière de salaire

Suite à la visite qu'Ulrich Fricker a rendu au conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a obtenu le feu vert pour le soutien de la diffusion de la norme suisse en matière de salaire (ELM). Le contrat entre l'association swissdec et le Seco a été signé le 17 décembre 2012.

Outre le soutien financier, le conseiller fédéral prêtera son aide sur les sujets suivants:

- acceptation du patronage «association swissdec»
- présence au Forum swissdec 2013 le 16 mai 2013
- messages pour des séquences vidéo
- préface du dossier swissdec
- ambassadeur «swissdec»

Suva: norme suisse en matière de prestations

- La phase de conception du deuxième prototype A pu être achevée fin 2012. Le mandat de projet pour la phase pilote a été approuvé et signé le 5 mars 2013 par le comité de l'association swissdec et la Suva. Le comité de pilotage du projet et la section prestations ont pu mettre en route les préparatifs en vue de la phase pilote. Une convention de connexion sera établie et signée avec les assureurs concernés dans le courant de l'exercice en cours.
- Le comité a nommé Marco Fritz directeur du projet et la collaboration a été réglée par contrat. Les coûts du projet pour la phase de conception et le prototype ont été budgétisés à 600 000 CHF. Au total, les coûts s'élèveront à 2 200 000 CHF. La participation de l'eAVS/AI et de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a été saluée.

Distributeur: Swisscom IT Services

L'application Firewall «Layer 7» a été installée après deux ans et demi de négociations. La norme de sécurité selon les contrats en vigueur est ainsi satisfaite.

Swisscom veut remplacer les systèmes et équiper les centres de calcul en suisse des serveurs les plus récents. Une solution consisterait à utiliser des serveurs virtuels (Cloud), un peu plus intéressants sur le plan financier. Le concept de sécurité «Cloud» de Swisscom ne répond pas encore aux exigences de sécurité de swissdec.

A l'avenir, les solutions Cloud s'imposeront et seront bon marché. Il est également permis de penser qu'il existera des contrats d'entreprise standard conformes à la base légale en matière de sécurité et de responsabilité. Le contrat en vigueur avec Swisscom a été conclu pour une durée indéterminée. Du point de vue stratégique, il est prévu d'opérer deux à trois ans avec la solution serveur retenue.

En l'état actuel, le concept de sécurité «Cloud» présente des lacunes qu'il appartient à Swisscom de combler. Il faut mettre en exergue la restriction de responsabilité et la couvrir. Il pourra seulement alors être question du passage à une «solution Cloud».

Label de qualité de la protection des données SQS

L'objectif consistant à conserver le label de qualité de la protection des données SQS a été atteint. Dans le cadre de l'audit de maintien qu'elle a réalisé le 15 mai 2012, la SQS n'a relevé aucun écart, significatif ou non, raison pour laquelle le certificat est validé sans autres conditions.

Des audits internes doivent être menés chaque année par un membre de l'association ou un partenaire. L'audit interne de l'exercice 2012/2013 a été réalisée par Swiss Life. Le contrôle a porté sur la documentation du système de gestion de la protection des données. Les mesures nécessaires et les recommandations tirées de l'audit interne ainsi que de l'audit de maintien ont été discutées et adoptées avec les objectifs 2013 en séance de comité du 18 décembre 2012 – de même que lors de la séance de la commission technique du 27 mars 2013. Le prochain audit de maintien aura lieu le 21 mai 2013. C'est lors du prochain audit interne que seront contrôlés les aspects juridiques du système de gestion de la protection des données.

Centre opérationnel

Les personnes suivantes travaillent au sein du centre opérationnel à temps partiel:

- Ernst Stalder (directeur)
- Marlis Fehr (responsable communication et marketing, suppléante du directeur)
- Christoph Rothenbühler (responsable de la commission technique)
- Enrico Roncaglioni (responsable du service spécialisé)
- Esther Disch (responsable Norme suisse en matière de droit aux prestations [KLEE])
- Alain Hugo (Norme suisse en matière de droit aux prestations [KLEE])
- Ilenia Imbroinise (administration)
- Société itServe AG, Berne (assistance technique)
- Maria Winkler (assistance juridique)
- Daniel Blumer (WEKA)

Activités

- Préparer les séances du comité, de la commission technique et des sections et fournir l'assistance nécessaire lors de celles-ci
- Préparer la comptabilité et les états financiers et fournir l'assistance nécessaire
- Organiser deux séances de planification et les séances mensuelles de coordination entre le centre opérationnel et le service spécialisé
- Préparer l'audit interne de Swiss Life des 22–25 octobre 2012 et lui prêter l'assistance nécessaire. Les objectifs, les mesures nécessaires et les recommandations tirées de l'audit interne et de l'audit de maintien ont été préparés en vue de la séance du comité du 18 décembre 2012 ainsi que de celle de la commission technique du 27 mars 2013.
- Réunions de la section «Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale» (25 avril 2012, 28 août 2012, 27 novembre 2012 et 5 février 2013)
- Collaboration avec la Fiduciaire Suisse: deux ateliers
- Participation d'Ernst Stalder comme conférencier aux ateliers d'E-Government Suisse et à l'Economy-Forum du 4 mars 2013
- Préparation de l'audit SQS de maintien du 15 mai 2012 en vue de l'obtention du label de qualité de la protection des données Good-Priv@cy
- Préparation et organisation du Forum swissdec des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale du 23 mai 2012 à Berne
- Organisation et soutien des manifestations des Sections suivantes: Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, Assurances, E-Government Suisse, ffo-Meeting E-Government Suisse

- Préparation de success stories, documentations, brochures, dépliants et gestion du site Internet de swissdec
- Lancement de la migration du système de gestion de la protection des données (SGPD) vers IQSoft
- Norme suisse en matière de droit aux prestations: Participation à la préparation du projet, collaboration au projet Marketing. Présentation dans les compagnies d'assurance (Suva, Zurich, AXA Winterthur, Visana, Helsana) et chez les concepteurs de logiciels (SAP, HR Campus, Smarth, BBT, HR System). Assistance pour le projet et participation à quatre séances du comité de pilotage. Préparation du mandat de projet pour la phase pilote. Collaboration à l'établissement des conventions de connexion pour les assureurs concernés.
- Assistance en matière de support évoquée avec des représentants de BDO (Treuhand) et mise en œuvre.
- Le dépliant swissdec «Nous détenons la Solution Déclaration de salaires – simple, rapide et sûre» (référence 3905.f) est disponible pour toutes les parties prenantes depuis la mi-novembre 2012.

Activités de support jusqu'à fin novembre 2012

- Publication des «Instructions pour la transmission» mises à jour
- Publication des adresses de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale mises à jour
- Publication des adresses mises à jour des caisses de compensation connectées et de tous les destinataires
- Information liée au répartiteur: «ping» toutes les 30 minutes
- Transparents relatifs à l'accès Internet «Conseils et astuces» sur www.swissdec.ch

Certification (recertification)

- Le centre opérationnel a mené des discussions fructueuses avec un certain nombre de concepteurs de logiciels afin de les motiver à coopérer. Ceux qui s'associent activement au processus de certification seront désormais pris en considération et privilégiés.
- Le lancement de la version 4.0 met fin aux Versions précédentes, comme la version 2.1, qui n'est plus valable que jusqu'à la date de transmission du 1^{er} décembre 2013.
- La validité des versions sera publiée sur www.swissdec.ch.

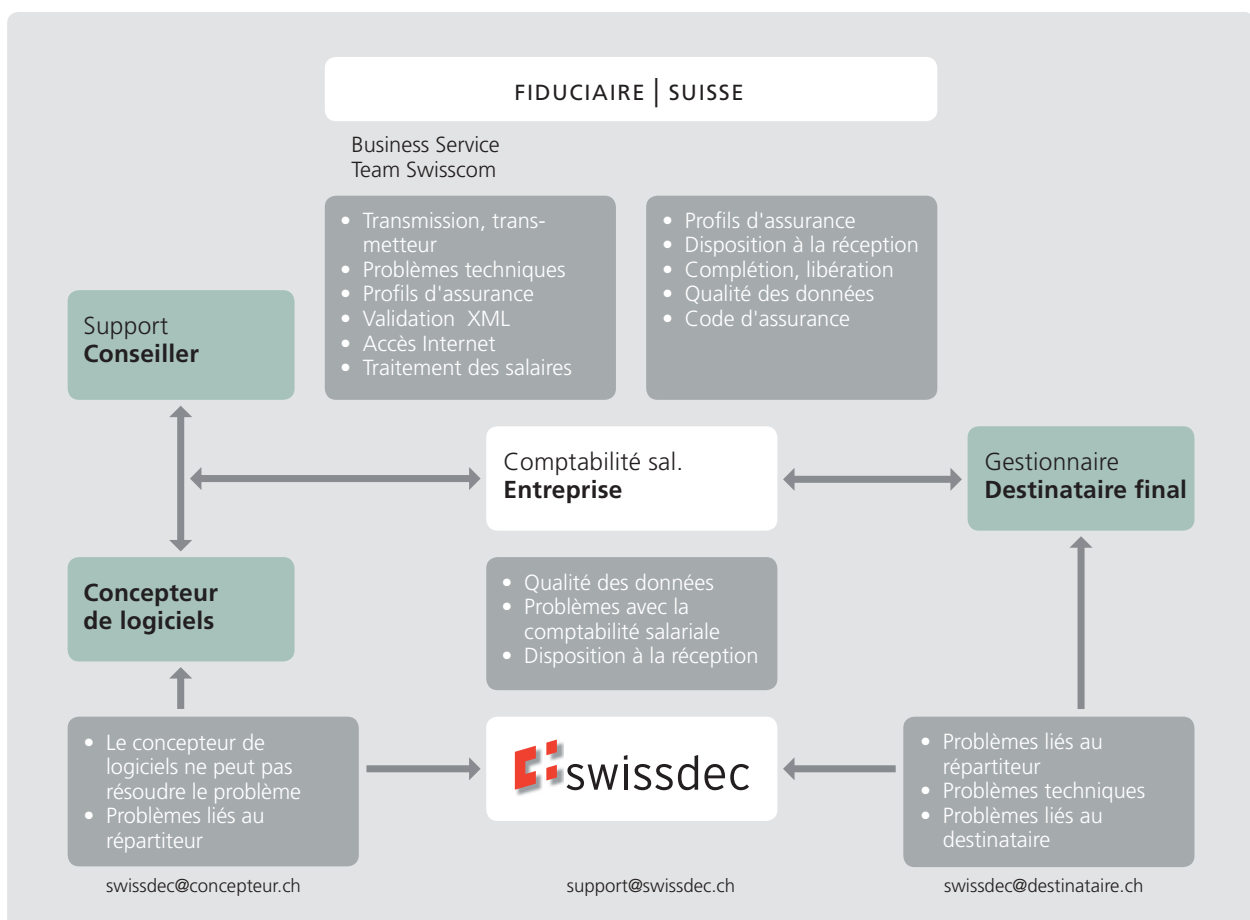
Swisscom IT Services

- Organisation de séances mensuelles de coordination
- La production 2012/2013 du pare-feu «Layer 7.0» cessera dès le 1er décembre 2012. Les préparatifs ont débuté avec un léger retard avec l'assistance d'it-Serve AG.
- Swisscom remplacera le matériel. Il existe deux variantes: selon la première, Swisscom construit son propre matériel conformément au contrat; selon la seconde, c'est un matériel virtuel qui est mis en place. Les deux variantes ont été présentées en séance du comité du 18 décembre 2012. Le comité a opté pour la variante 1. L'installation du nouveau matériel est prévue pour l'été 2013.

Les entreprises s'adressent souvent à swissdec pour le support. Lors de problèmes liés à la comptabilité salariale, swissdec ne peut apporter qu'une aide limitée. La section «concepteurs de logiciels de comptabilité salariale» estime que le support doit être fourni au client par des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale. Concernant internet, il n'est malheureusement pas fait appel au support assuré par le Service-Team de Swiss-com.

Le support de swissdec se rapporte principalement à la transmission des données salariales via le répartiteur ainsi qu'aux concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et aux destinataires finaux lors de problèmes techniques. Le recours au support a été moins important pour la déclaration 2012.

Organisation du support



Commission technique

La commission technique s'est réunie à deux reprises sous la direction de Christoph Rothenbühler, le 23 octobre 2012 et le 27 mars 2013.

Informations émanant de la commission technique

- Toutes les parties prenantes ont été priées de faire part avant la fin 2012 des adaptations qu'elles souhaitent voir apporter dans le cadre de la planification de la version 4.0.
- Sur la base des expériences faites en matière de pénétration du marché, swissdec a mis sur pied un partenariat stratégique avec Fiduciaire Suisse et lancé un projet pilote pour les années 2012 et 2013. Les mots-clés à cet égard sont: développement de synergies, utilisation des moyens de communication, garantie d'information durant la formation.
- Concernant la communication et les contacts entre les entreprises et les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, swissdec souhaite créer un point de contact (adresse-mail) comme cela est le cas avec les destinataires. Il existe une liste régulièrement mise à jour.
- Le projet concernant l'impôt à la source s'inscrit dans un calendrier serré. Certaines solutions cantonales individuelles appartenant au passé occasionnent d'importantes charges supplémentaires lors de la mise en œuvre. Il était important que les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, qui sont confrontés à de nouvelles interfaces, informent swissdec au plus vite afin de lui permettre de réagir en conséquence. Le volet de la protection des données a lui aussi fait l'objet de discussions intenses durant la phase pilote et donné lieu à la recherche de solutions, vu les disparités cantonales au chapitre des bases légales. L'instauration de l'impôt à la source révèle la nécessité, dans ce domaine également, d'une déclaration en matière de protection des données, signée par la CSI.
- Concernant le projet de norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE) 1.0, une tournée de présentation a été réalisée avec un prototype bêta 1 devant tous les intéressés (assureurs et concepteurs de logiciels de comptabilité salariale). Le prototype bêta et le document stratégique ont convaincu. Au terme de la phase de conception, les résultats obtenus avec le nouveau processus visé et le nouveau prototype bêta seront présentés et approuvés le 22 mars 2013. Le processus visé, avec les données correspondantes, les messages d'état et les possibilités de communication, sera testé avec des données productives durant

la phase pilote (jusqu'à la mi-2014). La nouvelle norme englobe non seulement la déclaration de sinistre en cas d'accident et de maladie, mais également la déclaration de la grossesse et de l'allocation pour perte de gain (APG).

- eAVS/AI: la diffusion de la solution swissdec sera soutenue sur les sites Internet des partenaires. Un dépliant commun concernant la demande de déclaration sera mis à la disposition de tous les destinataires. Ceux-ci (administrations des contributions, caisse de compensation, OFS, assurances) ont appelé swissdec à les aider davantage dans le domaine de la mise en œuvre des normes swissdec.
- La Suva a présenté à la commission technique diverses mesures. La coopération concernant la publicité et les mesures (par ex. aucun envoi de formulaires ou le positionnement de solutions Web) doit être accrue à l'avenir dans l'intérêt des objectifs communs.
- swissdec coordonne la collaboration avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale en assistant aux séances des sections.

Projet norme suisse en matière de salaire: extension des statistiques de l'OFS dans la version 4.0

Le 20 décembre 2011, l'OFS a déposé une demande de modification pour la version 4.0. Les modifications concernées ont été discutées au sein de la section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale. La question de savoir si différentes statistiques de l'OFS pouvaient être regroupées avec swissdec a été posée. Une enquête a révélé le résultat suivant concernant les statistiques produites par les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale:

- STATEM: statistique de l'emploi, trimestrielle
- Profiling: relevé de données simplifié visant à actualiser le registre des entreprises et des établissements (REE)
- LOGIB: égalité salariale entre les hommes et les femmes
- SOMED: statistique des institutions médico-sociales
- Institutions

Une déclaration d'intention ou, plus exactement, une prise de position sur le thème des statistiques des entreprises, a également été établie à l'intention de l'OFS. L'OFS a laissé entendre que cette question serait abordée à plus long terme.

«La solution swissdec décharge les entreprises sur le plan administratif.»

Christian Weber,
responsable e-Government pour les PME (SECO)

Transmission ELM XXL limitée à 30 000 personnes

Le problème du seuil de données de la transmission des salaires (20 000) pour les grands clients a été résolu avec succès lors de la production 2012/13 par l'extension de la mémoire principale. Les transmissions concernant environ 15 000 personnes opérées avec Swisscom, Suva, AGRAPI, Visana et l'administration fiscale du canton de Berne ont encore été réalisées avec succès. Transmission la plus importante à ce jour via le répartiteur: 29 000 personnes (état au 10 février 2013).

Le problème du seuil de données de la transmission des salaires (20 000) pour les grands clients a été résolu avec succès lors de la production 2011/12 par l'extension de la mémoire principale. Une fois encore, les transmissions concernant environ 15 000 personnes opérées avec Swisscom, Suva, AGRAPI et l'administration fiscale du canton de Berne ont été réalisées avec succès. Transmission la plus importante à ce jour via le répartiteur.

Adressage

Un adressage correct de la déclaration s'avère de plus en plus difficile en raison des circonstances suivantes:

- Nombre de destinataires finaux (en 2012, déjà 136 institutions)
- Qui est connecté au répartiteur?
- Quels domaines sont supportés?
- Quelles versions sont supportées?
- Quelle caisse AVS et CAF peut uniquement réceptionner sur son portail via «Upload»?

Soutien sur www.swissdec.ch:

- Liste PDF et Excel
- Simple fichier XML à télécharger
- Intégration dans la comptabilité salariale

Profil d'assurance

- Le 15 octobre 2012, la section assurances a débattu de diverses solutions visant à faire soutenir la commande d'un profil d'assurance par les entreprises.
- Autre sujet de discussion: la prise de position «association swissdec: remise de profils d'assurance par e-mail» de Maria Winkler.
- Trois variantes ont été élaborées, dont la commande est toujours déclenchée sur le site Internet de swissdec. Il devrait y avoir (colonne de gauche) une rubrique de menu spéciale «Commande d'un profil d'assurance».

La variante 1 est privilégiée en l'occurrence, surtout parce qu'elle respecte la protection des données.

La stratégie de l'association swissdec repose sur le fait qu'elle n'est pas elle-même un prestataire de services. L'association conseille, soutient et certifie les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, c'est la plateforme d'information de tous les partenaires, utilisateurs de données salariales, destinataires et concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.

Protection des données au sein de la commission technique

La commission technique:

- s'assure que les bases légales sont vérifiées tous les ans,
- organise les audits internes annuels,
- organise des formations sur la protection des données durant ses séances.

Les thèmes suivants ont été traités

- Proposition de l'OFS concernant la transmission du numéro AVS.
- Utilisation du logo et de la marque swissdec par des tiers non autorisés: une entreprise a été avertie oralement et par écrit que l'utilisation illicite de logos contrevient aux droits des marques de l'association swissdec. Ces pratiques doivent être signalées à Maria Winkler et au centre opérationnel.

Obligation d'archivage pour les destinataires de données

Les entreprises et les autorités sont tenues de conserver et d'archiver leurs documents commerciaux dans le respect des dispositions légales. Dans ce contexte, la question est de savoir s'il faut aussi archiver l'«ELM» et, si oui, sous quelle forme. Il a y lieu de veiller à la tenue des livres commerciaux et aux devoirs de conservation des données qui incombent aux destinataires: les données salariales doivent être conservées à la fois à titre de pièces justificatives des flux de trésorerie et dans le cadre de l'obligation de tenir des dossiers. Conformément à ces obligations, les destinataires de données salariales doivent conserver et archiver l'ELM. La durée de conservation dépend des circonstances individuelles et doit faire l'objet de vérifications.

Prochaines activités

- Version 4.0 intégrant l'impôt à la source: autoriser
- Norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE): finaliser le concept et lancer la phase pilote
- Nouvelle application Firewall pour le répartiteur
- Poursuivre la formation à la protection des données lors des séances de la commission technique swissdec Rapport annuel 2012, Organisation
- Conférence des sections le 6 septembre 2013 à Lucerne
- Réunion de la commission technique le 22 octobre 2013 à Lucerne

Événement réunissant toutes les sections: conférence des sections

La conférence des sections s'est tenue pour la troisième fois le 6 septembre 2012. Elle a réuni les représentants spécialisés des sections de swissdec.

Les thèmes suivants ont été traités:

- Planification des aspects techniques et de la version, information sur l'état d'avancement de la version 4.0, eProfil d'assurance, authentification, état d'avancement des projets Impôt à la source et norme suisse en matière de droit aux prestations. Les détails concernant la version 4.0 et le eProfil d'assurance ont été discutés avec chacune des sections.
- Recommandations des audits de maintien SQS GoodPriv@cy.
- Les lois et ordonnances doivent être examinées chaque année.
- Recherche de success stories.
- Un dépliant commun sera élaboré pour la demande de déclaration.
- Vision 2020: initialisation de la vision future de swissdec dans le cadre de la norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE).

Conclusions tirées de la conférence:

- La conférence s'est déroulée dans de bonnes conditions et a été fructueuse.
- Une capacité de réception complète est exigée car les obstacles restent considérables.
- Contribution positive, par ses critiques constructives, de la section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.
- Bonne représentation de l'OFS; outre Didier Froidevaux, deux autres personnes étaient présentes.

- Les représentants des sections examineront la déclaration de protection des données par domaine, la complèteront et la signeront.
- Nous entendons promouvoir cette démarche commune en diffusant un dépliant. Ce dernier a été présenté lors de la conférence et les participants ont fait par des modifications qu'ils souhaitaient y voir apporter. Le centre opérationnel mettra le dépliant à disposition (en f, d et i).
- Vision 2020 a été développé dans le sens d'une chorégraphie de processus, ce qui a donné lieu à d'intéressantes discussions, notamment au chapitre des processus concernant les destinataires.

Sections

Section AVS/CCF

- Un collationnement préalable des données personnelles (expériences LPP) doit être traité.
- L'extension de la norme suisse en matière de salaire avec l'«EMA» (Entrée, Mutation, Sortie) pour l'AVS a été examinée sur le plan technique et a fait l'objet d'une offre.
- La participation à la norme suisse en matière de droit aux prestations pour les domaines APG et maternité est acquise dans le sens des observations et informations échangées avec le directeur d'IGAKIS, Joachim Gottschlich.
- Les problèmes AVS/CCF identifiés dans les processus de production ont été traités au sein de la section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, ce qui a donné lieu à la recherche de solutions.
- La transmission de la CCF aux caisses de compensation des associations avec plusieurs cantons CCF pose un problème. Dans certains cantons, il n'est pas possible de transmettre seulement une CCF (sans AVS). Les entreprises demandent une solution raisonnable.
- Le 30 octobre 2012 ont eu lieu des entretiens entre le pool de logiciel AVS d'IGS et swissdec. IGS voue un intérêt marqué pour des processus intégrés. Les inscriptions et désinscriptions de personnes, surtout, représenteraient un gros potentiel pour l'AVS/CCF. swissdec a établi une offre pour la demande d'eAVS/AI. IGS a pris contact avec d'autres pools de logiciel et fait part de son intérêt. swissdec a établi une offre en vue de la demande à l'intention d'eAVS/AI. C'est provisoirement la version 4.0 qui servira éventuellement à concrétiser le projet.

Section assurances

- Des ateliers ont été organisés. La solution consistant à mettre en œuvre des profils d'assurance électroniques d'une grande simplicité d'usage pour les entreprises suscite un vif intérêt. Un concept détaillé et la définition des spécifications exigées en vue d'une solution transitoire sous forme de solution courriel ont été établis et mis en ligne sur le site Web de swissdec. Des idées ont été développées en vue d'une solution débouchant sur des processus intégrés. La mise en œuvre est encore en suspens et il convient de régler la question du financement.
- Transmissions EML XML concernant jusqu'à 30 000 personnes: les assureurs ne sont pas encore tous en mesure de recevoir en die XXL-ELM.
- Il faut intensifier le recrutement de nouveaux assureurs dans l'intérêt d'une meilleure pénétration du marché par la norme suisse en matière de salaire (ELM). Des entretiens ont été menés également avec Centris, le but étant d'assurer une connexion pour la déclaration 2013.

Section statistique (OFS)

- La demande de modification à apporter à la version 4.0 a été déposée le 20 décembre 2011 et les données destinées à la version 4.0 ont été analysées et mises à disposition dans une version 4.0 provisoire au 31 décembre 2012. Les travaux préliminaires pour la version 4.0 sont achevés. Les données XML correspondent désormais à la version formulaire de l'Enquête suisse sur la structure des salaires 2012. C'était là une requête importante des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.
- La demande de ne plus rendre anonyme le numéro personnel dans le document XML a été approuvée par la commission technique.
- Une évaluation de l'Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) reste nécessaire pour les entreprises; elle sert à contrôler les données préparées et s'avère utile en cas de support.
- Les entreprises et les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale souhaitent une consolidation des statistiques des entreprises (STATEM, Profiling). Cette requête a été discutée avec les représentants de l'OFS pour savoir comment intégrer ces statistiques dans la norme suisse en matière de salaire (ELM). L'OFS a fait savoir que cet objectif serait abordé à plus long terme.
- La participation à la norme suisse en matière de droit aux prestations pour le domaine des statistiques sera abordée de façon ponctuelle.

Section impôts

- Expériences acquises durant l'exercice 2011/2012: après la transmission, les entreprises attendent une validation (completion), par analogie avec les autres domaines. Une amélioration devra être introduite dans la prochaine version de la norme, afin que les quittances XML fassent état de la confirmation de transmission des certificats de salaire.
- L'extension à d'autres cantons s'effectuera par le biais du projet de la norme suisse en matière de salaire concernant l'impôt à la source. Le répartiteur (swissdec) met les déclarations à la disposition de sM-Client du canton via un adaptateur swissdec. La mise en œuvre pour l'attestation de salaire a eu lieu le 1er décembre 2012.
- Aucune validation n'étant prévue pour la transmission de certificats de salaire, les clients sont inquiets de savoir si tout s'est bien passé et se bousculent au téléphone. Les quittances XML que restituent les cantons ne sont souvent pas présentées de façon conviviale dans le système ERP. Désormais, lors de la certification, il faudra mieux examiner l'avis faisant état du nombre de certificats transmis par canton.
- Les quittances XML devront aussi faire état des cantons n'ayant pas reçu de certificats de salaire.
- Selon l'«ordonnance sur les participations de collaborateur» du 13 juin 2012, ces participations doivent être déclarées en annexe au certificat de salaire depuis le 1er janvier 2013. Ces informations pourraient figurer dans la structure de données XML du domaine certificat de salaire. Cela permettrait, en cas de transmission électronique, de traiter automatiquement les données de l'annexe. Quant à la solution papier, on pourrait prévoir une page standardisée revêtue d'un code barre.
- «Le collaborateur paie (au moins) 0,8 % par mois de part privée voiture de service». Jusqu'ici, ce texte devait être inscrit à la main au chiffre 15.
- Il est souhaitable, pour les entreprises de taille moyenne, que la structure de données puisse mentionner plus d'une adresse d'expéditeur. Souvent, ces entreprises disposent de plusieurs gestionnaires sur l'ensemble du territoire suisse. La version 4.0 permet de mentionner en option sous <TaxSalary> le nom et l'adresse de l'expéditeur (gestionnaire). De plus, le numéro REE est omis dans le bloc adresse.

swissdec Rapport annuel 2012, Organisation

La section propose à titre de mesure immédiate de saisir le gestionnaire au chiffre 15.

- Question: en cas de refonte du domaine certificat de salaire, faudra-t-il envisager le remplacement du code barre actuel? Les analyses du canton de Berne montrent que le volume de données que peut absorber le code barre est tout à fait suffisant. Un nouveau code barre serait certainement lourd de conséquences pour les concepteurs ERP. La section estime qu'il n'est pas urgent de remplacer le code barre dans la version 4.0.
- Actuellement, les cantons de Berne, de Vaud et de Soleure sont en mesure de recevoir les certificats de salaire en format électronique. Avec l'adaptateur swissdec pour l'impôt à la source, tous les cantons pourraient recevoir ces certificats. Une enquête est en cours parmi eux, dont le but est de faire en sorte qu'à partir du 1er janvier 2014, tous les cantons soient prêts à recevoir le certificat de salaire via swissdec.

Section LPP

- En vue d'une meilleure pénétration du marché par la solution LPP (domaine des mutations EMA, connexion au répartiteur d'assureurs-vie et de caisses de pension supplémentaires), une exploitation pilote avec un concepteur de logiciel ERP a été prévue pour 2012. Une solution standard présente de grands avantages pour les entreprises et les assureurs. Des services de comptabilité salariale toujours plus nombreux (26) sont certifiés avec la version 3.0 et donc à même de livrer et de recevoir des données LPP. Par contre, seuls deux assureurs sont prêts à recevoir les données.
- Le recrutement d'assureurs et de caisses de pension supplémentaires devrait être renforcé afin de favoriser la pénétration du marché de la norme suisse en matière de salaire (ELM).
- Le 2 juillet 2012 a eu lieu une séance de la section réunissant Axa Winterthur et Swiss Life. Elle portait sur l'extension de la solution EMA actuelle, première étape intégrée à la version 3.0. Aucune initiative concrète n'est prévue pour le moment. Il existe deux solutions minimales: la «mise au propre» de la solution EMA envisagée dans la version 3.0 et une assistance pour les messages mensuels.
- Autres partenaires LPP: des contacts ont été noués avec des caisses de pension et leurs concepteurs de logiciels intéressés par la solution LPP de swissdec. swissdec examinera avec eux dans quelle mesure la solution actuelle se prête à répondre aux besoins des caisses de pension. Le problème tient à la d'un nouveau groupement LPP désireux de s'associer à swissdec sur le plan financier.

Autre approche: déclaration de salaires mensuelle

- Une opération pilote de swissdec avec une entreprise et une caisse de pension est prévue à partir de 2013.
- Implication des branches du travail temporaire et de la restauration.

«Avec swissdec nous entrons de plain-pied dans l'ère de l'administration numérique.»

Nicolas Meyer,
Head of Controlling, Processes & Systems chez Swisscom

Section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

La section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale a tenu quatre séances: les 25 avril 2012, 28 août, 27 novembre 2012 et le 5 février 2013. Les séances étaient présidées par Fritz Meyer-Brauns, Oracle, avec l'appui d'Ernst Stalder, directeur de swissdec et Christoph Rothenbühler, responsable de la commission technique. Madame Ruth Leuenberger, NOVATIVE, est une nouvelle représentante de la Suisse romande au sein de la section.

La section a accueilli les invités suivants:

- Maria Winkler (préposée à la protection des données, swissdec) ad hoc
- Marco Fritz et Esther Disch (norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE))
- Didier Froidevoix, OFS
- Fabio Tomasini, OFS
- David Ackermann (Profiling), OFS
- Elisabetta Capezzali (LSE), OFS
- Michel Chételat (LSE), OFS
- Francis Saucy (STATEM), OFS
- Urs Hofstetter, AVS
- Alain Rogger, AVS
- Paul Hasenfratz, AVS

L'échange d'informations au sein de la section est réglé comme suit:

- Section: organe de communication et de représentation des intérêts
- Infos: par ex. sous la forme d'une newsletter pour la communication avec les autres concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- Reporting: documentation d'information périodique à swissdec

Des sujets tels que l'impôt à la source et les statistiques de l'OFS ont clairement démontré l'importance de la section. Pour l'heure, il faut éviter que certains cantons n'adoptent des interfaces individuelles concernant le décompte de l'impôt à la source. Une norme unifiée telle que swissdec s'impose à tous, simultanément.

Autres sujets de discussion: une nouvelle édition de la convention de certification entre swissdec et les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale ainsi que l'identification et la solution conviviale de problèmes éventuels entre ces concepteurs, les entreprises et les destinataires finaux. Toujours franches, les discussions menées au sein de la section ont permis de trouver des solutions constructives.

Echange d'expériences AVS/CCF

1. Problèmes évoqués:

- L'AVS ne peut pas être déclarée sans CCF et inversement: une erreur à réparer.
- Retard ou absence de mise en ligne de quelques caisses AVS: la participation reste facultative mais on travaille à ce problème et l'objectif reste de connecter toutes les caisses AVS.
- Les formulaires CCF et les exemples contiennent parfois encore des données qui ne sont plus pertinentes (par ex. le taux de temps partiel). Ce qui sème le trouble parmi les clients: une mise à jour des formulaires et d'exemples est à l'étude – demande aux CCF à l'appui.
- Le pourcentage des décomptes annoncés par voie électronique est minime: la section réfléchit au moyen de promouvoir ce système de transmission, par ex. par une information ciblée sur swissdec.

2. Profil d'assurance pour AVS et CCF:

- en cours pour l'AVS;
- mise en œuvre difficile et en suspens pour les CCF.

3. Gestion de dossiers déléguée aux CCF (et registre central des allocations)

- La déclaration obligatoire en cas de gestion des dossiers par délégation ne peut pas être assurée actuellement via ELM.
- Il n'existe pas de chiffres sur le nombre d'entreprises et d'allocations faisant l'objet d'une procédure de délégation.
- Certains cantons (par ex. Lucerne) n'autorisent pas la gestion des dossiers par délégation.
- Le régime de la gestion par délégation n'est clairement réglé qu'à Zurich.

4. Quatre demandes de modification dans eAVS XML / registre des allocations (types d'allocations)

- Possibilité de différencier le type d'allocation (allowance type) 30 dans eAVS entre allocations pour enfants différentielles et allocations de formation différentielles. Cela serait utile pour suivre les allocations en comptabilité salariale interne: cette exigence a été notée et sera transmise à l'organe de décision.
- Peut-on enregistrer l'Etat de résidence dans eAVS? Cette exigence a été notée et sera transmise à l'organe de décision.

Echange d'expériences OFS

Problèmes:

- Les contenus papier et XML ne sont pas identiques.
- Les délais de livraison ne sont pas identiques (mois de référence octobre / vue annuelle).
- Certains soupçonnent la livraison d'un trop gros volume d'informations à l'OFS.

Du point de vue des concepteurs de logiciels, le STATEM et le profiling devraient être intégrés à la norme suisse en matière de salaire. L'OFS nourrit certains doutes à ce sujet car il s'agit là en partie de «variables différentes». Les concepteurs de logiciels et swissdec considèrent que ces statistiques constituent probablement un domaine particulier, d'où l'intérêt de soutenir des «variables différentes».

Différences actuelles entre profiling et ELM / norme en matière de salaire:

- variables
- périodicité (trimestrielle pour les statistiques sur l'emploi)
- Profiling recense également les postes vacants et des données qualitatives pour STATEM, qui ne peuvent pas être tirées directement du système.

Toutefois, l'idée fondamentale de simplification de la livraison de données statistiques est partagée par Profiling et swissdec. Il serait concevable à plus long terme de mettre au point un concept plurimodulaire (XML_LSE et XML_Profiling) pour les statistiques des entreprises.

Norme suisse en matière de salaire (ELM), version 4.0 et impôt à la source

Le 30 octobre 2012 restera marqué d'une pierre blanche dans l'histoire de l'association swissdec. Pour la première fois, une entreprise a pu transmettre son décompte de l'impôt à la source directement de sa comptabilité salariale à quatre cantons. Ainsi a été lancée la phase pilote, qui a duré jusqu'à janvier 2013 et à laquelle étaient associés trois concepteurs de logiciels, plusieurs entreprises ainsi que les cantons de Berne, Bâle-Campagne, Vaud, Genève et du Tessin. La phase pilote étant achevée, il s'agit de réunir les expériences rassemblées dans une version 4.0 finale de la norme suisse en matière de salaire (ELM).

La publication de la version 4.0 finale est prévue pour le début du 2e trimestre 2013. Dès lors, les concepteurs de logiciels intéressés pourront lancer la mise en œuvre et se faire recertifier.

OFS: innovations dans l'Enquête sur la structure des salaires (ESS) 2012

L'Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) a été menée pour la première fois en 1994; tous les deux ans, elle livre depuis des informations détaillées sur le niveau des salaires, leurs composantes et leur structure en Suisse. A l'occasion de la sortie de la 10e édition et vu la nécessité d'adapter l'offre d'information aux besoins nationaux et internationaux, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a soumis l'enquête à une révision. Les principales modifications apportées à l'ESS peuvent être consultées en cliquant sur le lien suivant avec l'OFS: www.lse.bfs.admin.ch.

Les versions 2.2 et 3.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM) correspondent encore au questionnaire non révisé relatif à l'enquête la structure des salaires.

La situation a été analysée lors d'ateliers organisés avec des représentants de l'OFS et de swissdec les 18 septembre et 5 novembre 2012 ainsi qu'en commission technique de l'association swissdec le 23 octobre 2012.

Comment procéder vis-à-vis des clients au sujet des versions existantes (2.2 et 3.0)?

- Les entreprises peuvent transmettre l'ESS 2112 avec les versions 2.2 et 3.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM).
- Ensuite, l'OFS soumettra les données à un test de plausibilité ainsi qu'à un contrôle qualité, ce qui est la procédure usuelle pour toute livraison (questionnaire électronique ou sur papier). Si nécessaire, l'OFS prendra contact avec les entreprises pour d'éventuels compléments ou clarifications sur le fond (par ex. à propos de la question de la profession exercée).
- swissdec a publié fin 2012 sur swissdec lab un projet de version 4.0 qui contiendra toutes les adaptations apportées à l'ESS révisée. Les concepteurs de logiciels intéressés pourront utiliser ce projet à titre facultatif pour saisir l'ESS 2012 avec la nouvelle structure de données. Toutefois, le fichier ne sera pas transmis via le répartiteur swissdec mais directement, par téléchargement, auprès de l'OFS. La coordination des opérations avec les clients sera assurée par l'OFS.
- Depuis novembre 2012, l'OFS offre aux entreprises qui ne disposent pas d'une comptabilité salariale certifiée par swissdec un schéma XML en lieu et place de la structure txt du questionnaire. Ce schéma XML est le calque parfait de la structure du nouveau questionnaire. L'assistance aux concepteurs de logiciels ou aux entreprises est assurée directement par l'OFS.

Certification de programmes de comptabilité salariale
Adaptations dans le test système pour la version 4.0

Information émanant de la section concepteurs de logiciels:

«La certification de la version 3.0 implique, à propos des données personnelles, un trop grand nombre de champs obligatoires pour la saisie dans la comptabilité salariale». En outre, «les clients ont fait part de leurs récriminations et certains d'entre eux ont exigé que l'on mette fin à la « saisie obligatoire».

Conclusion:

Le test système continue de vérifier si tous les champs de données obligatoires sont remplis.

- Nous distinguons désormais les données à saisir dans le système.
- Nouveau contrôle avec des personnes-test pour le traitement des salaires.
- Si possible pas de tests supplémentaires.
- Possibilité de combinaison avec les tests système 162 à 164.
- Possibilité, avec un testeur ELM, de vérifier à tout moment si toutes les données nécessaires sont fournies pour la transmission XML.

«Les opportunités, ça ne se trouve pas au coin de la rue. swissdec aide à alléger,
rendre efficient et sécuriser le processus de transmission des données salariales.
Un must pour toutes les entreprises qui gèrent une comptabilité salariale.»

Lucius Dürri, directeur ASA

Présentation des comptes

Comptes de l'association du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012

Les comptes de l'association se soldent par un bénéfice de 63 385.22 CHF, et ce, grâce au soutien réjouissant du SECO pour un montant de 100 000 CHF.

De ce fait, la dette de l'association diminue, baissant de 182 094.61 à 118 709.39 CHF. Le bénéfice prévu de 27 777 CHF a donc été atteint. L'installation d'un pare-feu d'application destiné à accroître la sécurité de fonctionnement du répartiteur a causé des frais supplémentaires de 160 000 CHF. Les activités de conseil et de certification concernant la norme suisse en matière de salaire (ELM) se sont révélées plus coûteuses que ce qui était prévu au budget (582 470.01 CHF, + 16,5 %), ce qui montre que la version 3.0 a également été mise en œuvre de façon intensive en 2012.

La maintenance et l'assistance fournies dans le cadre de la norme suisse en matière de salaire (ELM) se sont révélées moins onéreuses que ce qui avait été budgétisé (708 682.82 CHF, -13 %).

650 000 CHF étaient inscrits au budget pour le projet de l'impôt à la source. Le projet pour la phase de conception détaillée, essai pilote compris, a été clôturé en 2012 moyennant un coût de 609 429.15 CHF pour swissdec.

Budget 2014

La cotisation des membres et la contribution aux prestations OFS demeurent inchangées (440 000 CHF, TVA comprise). Après l'intégration de processus supplémentaires tels que ceux concernant les prestations et les impôts, il faudra trouver au-delà de 2016 une nouvelle solution quant à la ventilation des coûts qui tienne mieux compte des avantages des différents destinataires (par ex. par domaine ou taux de transmission).

Compte de résultats au 31.12.2012

En CHF

	N° de compte Plan comptable	Clôture 2011 net	Budget 2012 net	Clôture 2012 net
Produits				
Cotisations des membres	3400	1 629 629.63	1 629 629.63	1 622 924.76
Contributions aux prestations	3410	0.00	185 185.19	100 000.00
Contribution aux prestations OFS	3420	407 407.41	407 407.41	407 407.40
Contributions au développement eAVS/AI	3500	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	3510	200 000.00	450 000.00	650 000.00
Contributions au développement OFS	3520	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	3530	120 000.00	120 000.00	0.00
Contributions au développement ASA	3540	9 056.48	480 000.00	0.00
Contribution au développement eASA prestation	3550	156 336.28		0.00
Recettes de licences / partenaires	3600	0.00	74 074.07	0.00
Intérêts bancaires	3700	764.73	0.00	662.37
Total des produits		2 523 194.53	3 346 296.30	2 780 994.53
Charges				
Conseils et certifications	4400	603 416.28	500 000.00	582 470.01
Déclaration ELM	4410	732 348.40	814 814.81	708 682.82
Transmission ELM/répartiteur	4420	651 295.39	796 296.30	699 027.41
Diverses charges de développement	4420	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement	6500	0.00	0.00	0.00
CSI: développement	6510	197 859.18	450 000.00	609 429.15
OFS: développement	6520	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM	6530	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP	6540	0.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestation	6550	156 336.28	600 000.00	0.00
Frais d'exploitation et frais administratifs	6590	183 390.86	157 407.41	117 999.92
Total des charges		2 524 646.39	3 318 518.52	2 717 609.31
Bénéfice	9000	-1 451.86	27 777.78	63 385.22

Figure 1: Compte de résultats au 31. 12. 2012 en CHF

Bilan au 31.12.2012

En CHF

	2011	2012
Actifs		
Luzerner Kantonalbank, compte d'association	130 644.26	67 555.37
Créances	156 336.28	300 000.00
TVA: impôt préalable	78 590.12	133 378.93
AFC: avoir impôt anticipé	267.66	231.83
Valeurs immatérielles	3.00	3.00
Total de l'actif	365 841.32	501 169.13
Passifs		
TVA collectée	33 961.53	40 233.51
Engagements	377 010.43	544 145.01
Passifs transitoires	136 963.97	35 500.00
Dette de l'association	-182 094.61	-118 709.39
Total du passif	365 841.32	501 169.13
Annexe		
Valeurs immatérielles	Valeur comptable	Valeur comptable
Droits d'auteur sur la norme suisse en matière de salaire (ELM)	1.00	1.00
Droits d'auteur sur la marque nominative «swissdec»	1.00	1.00
Droit sur le domaine www.swissdec.ch	1.00	1.00
Total valeurs immatérielles	3.00	3.00

Figure 2: Bilan au 31.12.2012

«Efficience, qualité et sécurité, voilà
les atouts essentiels de swissdec.»

Budget et prévision 2013

Ulrich Fricker,
président de la Direction de la Suva

En CHF

	Clôture 2012	Budget 2013 net	Budget 2013 brut	Prévision 2013 net	Prévision 2013 brut
Produits			TVA 8%		TVA 8%
Cotisations des membres	1 622 924.76	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00
Contributions aux prestations	100 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement eAVS/AI		0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	650 000.00	450 000.00	486 000.00	646 296.30	698 000.00
Contributions au développement OFS		0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva		450 000.00	486 000.00	0.00	0.00
Contributions au développement ASA		0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions aux prestations OFS	407 407.40	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Contributions au développement eASA prestation					
Recettes de licences / partenaires		0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	662.37	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	2 780 994.53	2 937 037.04	3 172 000.00	2 683 333.34	2 898 000.00
Charges					
Conseils et certifications *	582 470.01	527 777.78	570 000.00	527 777.78	570 000.00
Déclaration ELM *	708 682.82	629 629.63	680 000.00	648 148.15	700 000.00
Transmission ELM / répartiteur *	699 027.41	648 148.15	700 000.00	675 925.93	730 000.00
Div. charges de développement		0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement		0.00	0.00	0.00	0.00
CSI: développement **	609 429.15	450 000.00	486 000.00	646 296.30	698 000.00
OFS: développement		0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM		0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP **		0.00	0.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestation **		450 000.00	486 000.00	0.00	0.00
Frais d'exploitation et frais administratifs *	117 999.92	138 888.89	150 000.00	129 629.63	140 000.00
Total des charges	2 717 609.31	2 844 444.45	3 072 000.00	2 627 777.79	2 838 000.00
Résultat (- perte /+ bénéfice)	63 385.22	92 592.59	100 000.00	55 555.55	60 000.00
Produits par membre ou Partenaire sans TVA					
* Cotisations des membres					
eAVS/AI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
CSI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
ASA	400 702.54	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Suva	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
** Contributions aux prestations					
eAVS/AI achat répart.		0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI		0.00	0.00	0.00	0.00
CSI répartiteur / projet (estimation)	650 000.00	450 000.00	486 000.00	646 296.30	698 000.00
OFS répartiteur		0.00	0.00	0.00	0.00
ASA répartiteur		0.00	0.00	0.00	0.00
ASA projet (estimation)		0.00	0.00	0.00	0.00
Suva répartiteur		0.00	0.00	0.00	0.00
Suva projet / exposé		450 000.00	486 000.00	0.00	0.00
SECO / eGov	100 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	2 780 332.18	2 937 037.04	3 172 000.00	2 683 333.34	2 898 000.00
Approuvé lors de l'assemblée de l'association du		19.04.12	19.04.12		

Figure 3: Budget et prévision 2013

Budget de l'association swissdec 2014

En CHF

	Clôture 2012 net	Budget 2013 net	Budget 2013 brut TVA 8%	Prévision 2013 net	Prévision 2013 brut TVA 8%	Budget 2014 net	Budget 2014 brut TVA 8%
Produits							
Cotisations des membres	1 622 924.76	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00
Contributions aux prestations	100 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement eAVS/AI		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	650 000.00	450 000.00	486 000.00	646 296.30	698 000.00	0.00	0.00
Contributions au développement OFS		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva		450 000.00	486 000.00	0.00	0.00	220 000.00	237 600.00
Contributions au développement ASA		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions aux prestations OFS	407 407.40	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Contributions au développement eASA prestation						1 980 000.00	2 138 400.00
Recettes de licences / partenaires		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	662.37	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	2 780 994.53	2 937 037.04	3 172 000.00	2 683 333.34	2 898 000.00	4 237 037.04	4 576 000.00
Charges							
Conseils et certifications *	582 470.01	527 777.78	570 000.00	527 777.78	570 000.00	564 814.81	610 000.00
Déclaration ELM *	708 682.82	629 629.63	680 000.00	648 148.15	700 000.00	648 148.15	700 000.00
Transmission ELM / répartiteur *	699 027.41	648 148.15	700 000.00	675 925.93	730 000.00	648 148.15	700 000.00
Div. charges de développement		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI: développement **	609 429.15	450 000.00	486 000.00	646 296.30	698 000.00	0.00	0.00
OFS: développement		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP **		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA /Suva: développement prestation **		450 000.00	486 000.00	0.00	0.00	2 200 000.00	2 376 000.00
Frais d'exploitation et frais administratifs * 117 999.92	117 999.92	138 888.89	150 000.00	129 629.63	140 000.00	129 629.63	140 000.00
Total des charges	2 717 609.31	2 844 444.45	3 072 000.00	2 627 777.79	2 838 000.00	4 190 740.74	4 526 000.00
Résultat (-perte / + bénéfice)	63 385.22	92 592.59	100 000.00	55 555.55	60 000.00	46 296.30	50 000.00
Produits par membre ou partenaire sans TVA							
* Cotisations des membres							
eASV/AI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
CSI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
ASA	400 702.54	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Suva	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
** Contributions aux prestations							
eAVS/AI achat répartiteur		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI répartiteur	650 000.00	450 000.00	486 000.00	646 296.30	698 000.00	0.00	0.00
OFS répartiteur		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA répartiteur		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA projet (estimation)		0.00	0.00	0.00	0.00	1 980 000.00	2 138 400.00
Suva répartiteur		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Suva projet / exposé		450 000.00	486 000.00	0.00	0.00	220 000.00	237 600.00
SECO / eGov	100 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits	2 780 332.18	2 937 037.04	3 172 000.00	2 683 333.34	2 898 000.00	4 237 037.04	4 576 000.00
Approuvé lors de l'assemblée de l'association du		19.04.12	19.04.12			24.04.13	24.04.13

Figure 4: Budget de l'association swissdec 2014

Rapport de l'organe de révision



KPMG AG
Audit Zentralschweiz
Pilatusstrasse 41
CH-6003 Luzern

Telefon +41 58 249 38 38
Telefax +41 58 249 38 88
Internet www.kpmg.ch

Bericht über die Review an die Vereinsversammlung des **Verein swissdec, Luzern**

Auftragsgemäss haben wir eine Review (prüferische Durchsicht) der Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) des Verein swissdec für das am 31. Dezember 2012 abgeschlossene Geschäftsjahr vorgenommen.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, aufgrund unserer Review einen Bericht über die Jahresrechnung abzugeben.

Unsere Review erfolgte nach dem Schweizer Prüfungsstandard 910. Danach ist eine Review so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden, wenn auch nicht mit derselben Sicherheit wie bei einer Prüfung. Eine Review besteht hauptsächlich aus der Befragung von Mitarbeitenden sowie analytischen Prüfungshandlungen in Bezug auf die der Jahresrechnung zugrunde liegenden Daten. Wir haben keine Prüfung durchgeführt und geben aus diesem Grund kein Prüfungsurteil ab.

Bei unserer Review sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Wir weisen darauf hin, dass die Verbindlichkeiten des Vereins durch das Vereinsvermögen nicht gedeckt sind.

KPMG AG

Thomas Studhalter
Zugelassener Revisionsexperte
Leitender Revisor

Janine Meier
Zugelassene Revisionsexpertin

Luzern, 18. Februar 2013

Beilage:

- Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang)

Protection des données

Remarques préliminaires

La période sous revue, soit du 1er avril 2012 au 31 mars 2013, se résume aux événements suivants:

- L'audit de maintien GoodPriv@cy et l'OCPD du 15 mai 2012. Mai ont été une réussite.
- Aucune demande de droit d'accès n'a été enregistrée durant l'exercice.
- Quelques incidents concernant le droit de la protection des données ont été constatés.

Aucune action en justice, ni auprès du préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) n'était en suspens au moment de la rédaction du présent rapport. Aucune recommandation n'a été formulée par le PFPDT.

Activités

Audit de maintien GoodPriv@cy / OCPD

Dans le cadre de l'audit de maintien du 15 mai 2012, SQS n'a relevé aucune divergence, de sorte que le certificat est validé sans autres formalités. Un nouvel audit de maintien aura lieu en 2013.

Audit interne de l'association swissdec par Swiss Life
L'audit interne de l'exercice 2012/2013 a été effectué par Swiss Life. Il a porté sur la documentation du système de gestion de protection des données. Les recommandations de Swiss Life ont été concrétisées en partie ou le seront durant l'exercice en cours, en tenant compte des ressources financières et en personnel disponibles.

Mesure mise en œuvre:

- Manuel

Demandes de renseignements

La préposée à la protection des données a été saisie de trois demandes d'appréciation de la situation juridique portant sur

- la transmission à l'Office fédéral de la statistique des données contenues dans le champ «N° AVS»,
- la transmission électronique du profil d'assurance aux assurés dans le domaine LPP,
- la création d'une solution spéciale pour les sociétés fiduciaires (autorisation de transmission de données par le client de la société fiduciaire) et
- le traitement de l'appartenance confessionnelle dans le cadre de la norme relative à l'impôt à la source.

Dans tous ces cas, les demandes et les bases légales ont pu être clarifiées et la procédure fixée avec les services sollicités.

Incidents concernant la protection des données

Quelques incidents concernant la protection des données se sont produits, tous imputables à un comportement inadapté ou à des problèmes techniques chez un expéditeur, un destinataire de données ou le concepteur d'un programme de comptabilité salariale. Tous ces incidents ont été relevés par itServe AG et signalés immédiatement à la préposée à la protection des données ainsi qu'au centre opérationnel. La suite des opérations a été discutée et coordonnée entre itServe AG, le centre opérationnel et la préposée à la protection des données. Il s'agissait en l'occurrence de prendre des mesures immédiates destinées à prévenir d'autres infractions à la protection des données, de communiquer avec l'expéditeur des données ou le concepteur du programme de comptabilité salariale concerné et, si nécessaire, d'engager d'autres mesures censées empêcher que de tels incidents ne se reproduisent ou, du moins, réduire la probabilité de récurrence. Il est apparu une fois de plus que le processus de traitement de cas relevant de la protection des données est bien établi au sein de l'association swissdec et qu'il fonctionne. A la date de rédaction du présent rapport, la mise en œuvre des mesures à long terme de prévention d'incidents analogues était encore en suspens.

« swissdec... des gains de productivité pour les entreprises, comme pour les administrations fiscales. »

Philippe Maillard,
président de la CSI et chef de l'Administration des impôts
du canton de Vaud

Formations

Lors des séances de la commission technique en octobre 2012 et en mars 2013, des formations sur des thèmes ayant trait à la protection des données ont été dispensées. En octobre 2012, le sujet de l'obligation d'archivage ELM a été abordé et traité. En mars 2013, la formation a porté sur le système de gestion de la protection des données (SGPD). Le 17 mars 2013 a eu lieu à Berne la formation à la protection des données de la section impôt à la source.

Objectifs

Les objectifs fixés pour l'exercice 2011/2012 ont été atteints. Les déclarations sur la protection des données ont été reconçues et une procédure de monitoring a été fixée pour garantir que les bases légales soient revues tous les ans. La signature des nouvelles déclarations interviendra quand sera lancée la version 4.0.

Evaluation du système de gestion de la protection des données par le comité et objectifs 2013

Le système de gestion de la protection des données de l'association swissdec est bien établi. Il est structuré de façon adéquate et à même de garantir systématiquement la protection des données au sein de l'association swissdec. Pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014, le comité réuni le 18 décembre 2012 a fixé les objectifs suivants:

- réaménagement du contrat avec Swisscom IT Services AG concernant l'exploitation du répartiteur;
- mise à jour de la documentation relative au système de gestion de la protection des données (SGPD):
 - manuel
 - descriptifs des processus
- organisation de formations à la protection des données lors des séances de la commission technique;
- réalisation d'un audit interne portant sur le respect des bases légales de la protection des données.

Audit de maintien GoodPriv@cy et OCPD

L'audit de maintien est prévu pour le 21 mai 2013.

Conseils et certifications 2012

Les charges liées aux conseils et aux certifications concernent les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.

Certifications 2012	
Nombre de certifications et recertifications effectuées	14
Total des comptabilités certifiées swissdec	104

Conseils 2012	
Nombre de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale avec lesquels des «affaires» ont été conclues durant la période 2008–2010 (négociations, conseils et certifications en cours)	57
Conception, développement et coordination de la certification	

Réception des connexions au répartiteur 2012	
Nombre d'institutions ayant fait l'objet d'une réception	10
Total des institutions connectées: Suva, 12 assurances, 3 administrations fiscales, 61 caisses de compensation, 59 caisses de compensation familiale, OFS	137
Nombre total des destinataires finaux adressables de tous les domaines	160
LAA	12
LAAC	11
IJM	11
LPP	2
Attestation de salaire	3
Statistique (relevé structurel de l'OFS)	1
AVS (1 AVS déconnecté)	61
(1 AVS déconnecté)	59

Ressources en personnel et charges 2012	
Nombre de personnes impliquées (12 personnes Suva + 6 personnes itServe AG)	Total 18 (partenaires non compris)
Nombre d'heures rapporté pour les conseils et les certifications	4 067

Aperçu des missions de conseils et de certification

Missions de conseils et de certification	Spéc.	Techn.	Total
Heures fournies 2011	2 184	1 664	3 848
Heures fournies 2012	2 331	1 736	4 067

Certifications	Nombre	2006-09	2010	2011	2012	2013
Nombre de comptabilités salariales certifiées swissdec	84	49	10	14	11	1
Nombre de comptabilités salariales recertifiées	25	8	7	7	3	1
Total certifications	109	57	17	21	14	2
Total conseils (procédures en cours, date convenue)	53	2	3	19	18	11
Dont présentant une convention additionnelle (date)			1	6	6	4

Certificat	Nombre	2011	2012	2013
Version 2.1	16			
Version 2.2	61			
Version 3.0	26			
Certificats arrivant à échéance		33	16	13

Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2012

Maintenance

- Organiser, préparer et mettre sur pied les réunions des groupes spécialisés et l'échange d'expérience (ERFA), activités de planification et de coordination, application de mesures relatives aux risques
- Review interne
- Développer la configuration du processus, les directives et les schémas XML
- Assurer la maintenance des infrastructures, des nouvelles connexions, mettre en correspondance la version 2.2. avec la version 3.0 et inversement, acquérir les outils et les adapter, développer et entretenir l'application de référence, développer et entretenir l'outil ViewGen
- Publier une nouvelle édition des directives pour le traitement des données salariales, documentations, brochures, dépliants et présentations en trois langues
- Gérer et développer le site Internet www.swissdec.ch ainsi que le système de gestion de la protection des données (SGPD)
- Développer des extensions et entretenir le showcase

Support et communication

- Variantes: swissdec.ch, Web-Wikis (systèmes de gestion de contenu de site internet), OTRS (logiciel open source de gestion de la relation client), e-mail et téléphone
- Cas de requêtes par tickets OTRS: 235 avec environ 1000 mails de réponse

Contacts

Les requêtes téléphoniques ont diminué: environ 350 appels de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et de destinataires finaux de données salariales ont été enregistrés (institutions).

Marketing

- Publications et lettres électroniques conçues pour la plateforme de WEKA Business Media AG, élaborer divers documents et dossiers pour des événements et des présentations ainsi que des articles pour des revues spécialisées et pour la presse associative
- Développement du dossier swissdec pour la distribution conjointement avec WEKA
- Préparation et lancement du projet pilote avec Fiduciaire Suisse au moyen de différents exposés et de contacts personnels avec les agents fiduciaires
- Réalisation du Forum swissdec avec tous les concepteurs et destinataires le 23 mai 2012 au Stade de Suisse à Berne
- Préparation du Forum swissdec 2013 avec tous les concepteurs et destinataires le 16 mai 2013 au Stade de Suisse à Berne

Ressources en personnel et charges 2012

Nombre de personnes impliquées: 14 personnes Suva, 6 personnes itServe AG, 2 personnes WEKA et 2 personnes IT&Law

Total 24 (hors parten.)

Nombre d'heures rapporté pour la norme suisse en matière de salaire (ELM) 3 402

Missions d'entretien standard	Spéc.	Techn.	Total
Heures fournies 2011	2 227	1 631	3 858
Heures fournies 2012	1 646	1 756	3 402

Répartiteur

Résultats d'exploitation 2012/2013 (état au 31 mars 2013)

Total des transmissions via le répartiteur

- 14 500 déclarations de salaires réparties pour 2 000 000 personnes (contre 9500 déclarations productives l'année précédente pour 1 200 000 personnes).
- Sécurité: extension avec le pare-feu d'application, tests et réception
- Reporting et réunions mensuelles avec Swisscom IT Services
- Le système a toujours été disponible à 100 % durant la phase productive et aucun incident n'a été enregistré. Toutes les attaques ont pu être bloquées avec succès, tests compris.
- La suppression d'une défaillance dans l'environnement système du répartiteur après un changement de version a généré un important surcroît de travail et des coûts élevés.

Ressources en personnel et charges 2012

Nombre de personnes impliquées: 2 personnes Suva et 4 personnes itServe AG	7 (partenaires non compris)
Heures fournies en 2011	950
Heures fournies en 2012	444

Marketing 2012–2013

Activités mises en œuvre et activités prévues

- Publications et informations pour les concepteurs de logiciels et les revues spécialisées
- Gestion et publication des listes des comptabilités salariales certifiées swissdec

Rétrospective du Forum swissdec 2012 avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les destinataires de données salariales du 23 mai 2012

Placé sous la devise «En avance sur le progrès», le Forum swissdec pour les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les destinataires de données salariales s'est déroulé avec succès le 23 mai 2012 au Stade de Suisse à Berne. Quelque 180 représentants des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et des destinataires de données salariales y ont pris part. L'association fêtant son cinquième anniversaire, la rétrospective présentée par Ulrich Fricker, président de swissdec, retraçait le chemin parcouru «de la vision à la réalité». swissdec s'est fixé comme objectif de recruter d'ici 2014 quelque 70 000 clients pour la transmission des données salariales via la norme suisse en matière de salaire (ELM). Pour atteindre ce but ambitieux et faire en sorte que le marché puisse proposer des solutions fiables, l'échange d'expérience, le développement permanent et une action concertée s'imposent.

L'Association Suisse d'Assurances ASA est membre de swissdec. Son directeur Lucius Dürr a exprimé les espoirs qu'il place dans l'avenir. Les représentants de trois entreprises ont été invités à faire part de leurs expériences positives et de leurs attentes. Dans l'exposé de Tom Buser, Managing Partner & CEO YukonDaylight, l'avenir était au centre des préoccupations. Ce sujet a été approfondi l'après-midi à la faveur d'ateliers. Les conclusions de ces travaux seront reprises dans la Vision 2020 de swissdec.

Evaluation du Forum swissdec:

- 90 % des participants ont jugé que la Forum valait de 5 à 6 (6 étant la note maximale). Grande disparité dans l'appréciation des ateliers: bonne évaluation des participants de Suisse romande. Les Alémaniques ont été déçus par la composition des groupes et ont déploré le manque de temps.
- Evaluation générale très positive
- Remise de la liste des participants aux personnes présentes avec mention de l'interlocuteur swissdec
- La durée du Forum était adéquate selon 80 % des participants.
- Absence de présentations en direct
- Ateliers:
 - Recomptage/contrôle des votes (propositions de mise en œuvre de l'année précédente).
 - Répartition des tâches Prise de décision sur les sujets prioritaires liée à des délais de mise en œuvre.
 - swissdec avait procédé sciemment à une mixité des groupes, qui n'a toutefois pas eu tout à fait l'effet escompté sur place.
 - Remplacement des ateliers par des stands tenus par les destinataires de données salariales.
- Résultat des ateliers: de quoi l'avenir est-il porteur?
 - exécution mensuelle de toutes les déclarations de salaires; recours quotidien à swissdec: entreprises de travail temporaire; réseaux sociaux, forums, clouds, etc.;
 - transparence: mise en réseau des domaines; possibilité pour les collaborateurs de consulter plus simplement les données;
 - saisie décentralisée des données via Cloud: les ruptures de transmission, les frontières entre les entreprises et les destinataires s'effaceront.

«Nous sommes convaincus que la procédure unifiée de communication des salaires (ELM) est une solution d'avenir, car l'avenir est au numérique.»

Markus Helbling,
responsable produits Treuhand BDO AG

Public cible du Forum swissdec 2013: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et destinataires de données salariales

Le prochain événement, le «Forum swissdec 2013», se tiendra le 16 mai 2013 au Stade de Suisse à Berne, un lieu qui a fait ses preuves. Cette fois, la devise sera «swissdec ouvre de nouveaux horizons». L'association a l'occasion de franchir cette année une nouvelle étape avec l'intégration de l'impôt à la source dans la norme suisse en matière de salaire (ELM). Le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a accepté l'invitation de swissdec et participera avec plaisir et même activement à son Forum par sa présence lors de la première transmission en direct de l'impôt fédéral à cinq cantons, événement auquel assisteront également des représentants des médias. Afin que swissdec puisse atteindre ses objectifs ambitieux et que le marché soit en mesure de proposer des solutions fiables, il faut attirer l'attention et adopter une démarche commune.

Le Forum sera à n'en pas douter une journée passionnante, avec des orateurs provenant des entreprises les plus diverses. Dans l'exposé de Pierre-Yves Kocher, directeur de Marktforschung und Organisationsanalyse, l'avenir sera au centre des préoccupations. Comment les marchés et les besoins de la clientèle évoluent-ils? L'étude «Déclaration de salaires» en dévoile les résultats et les conséquences.

En lieu et place d'ateliers, les domaines couverts par swissdec seront présentés à des stands. Pour chaque domaine (Suva, assurances, caisses de compensation, OFS), des experts issus du groupe des destinataires et des représentants de swissdec pourront intervenir directement pour répondre aux questions concrètes des clients.

Campagne de notoriété et de sensibilisation concernant la norme suisse en matière de salaire (ELM)

Poursuite de la campagne de notoriété au contenu complexe mise en œuvre par swissdec avec le soutien de WEKA Business Media AG, Zurich (WBM).

Objectif 2012

Accroître la notoriété et le taux d'utilisateurs de la transmission de données salariales via la norme suisse en matière de salaire (ELM). Le dossier est remis aux cercles de personnes intéressés. Des mesures de marketing de tout genre soutiennent sa diffusion et font progresser la notoriété de la norme suisse en matière de salaire (ELM).

Mesures 2012

- publication du dossier en français (3500 exemplaires)
- programmation de la page de destination en français www.wekaservices.ch/swissdec/fr
- calculateur d'utilité sur la page de destination
- réimpression du dossier alémanique, 10 000 exemplaires
- action: les destinataires offrent le dossier swissdec aux clients, revêtu de leur propre logo et assorti et d'une page de couverture spécifique

Reprise de l'ensemble de la logistique par WEKA et intégration des deux dossiers dans le WEKA shop. Pour swissdec, l'idée sous-jacente au dossier swissdec est de réunir tous les enseignements dans une seule publication (fonction du répartiteur, protection des données, etc.). Le dossier swissdec a reçu un accueil favorable parmi les utilisateurs et pourra être complété au fur et à mesure. Le budget arrêté au titre des charges marketing de l'exercice a été affecté à cette publication.

Mesures de marketing complémentaires sur le plan quantitatif

- Bannières publicitaires sur les portails de groupes cible WEKA Business Media AG
- Responsables du personnel (Suisse alémanique) www.weka-personal.ch 209 136 expositions publicitaires
- Responsable du personnel (Suisse romande) www.portail-rh.ch, 97 709 expositions publicitaires
- Agents fiduciaires (Suisse alémanique) www.weka-treuhand.ch, 63 626 expositions publicitaires
- Responsables des finances (Suisse alémanique) www.weka-finanzen.ch, 63 719 expositions publicitaires
- Chefs d'entreprise (Suisse alémanique) www.managementpraxis.ch, 126 268 expositions publicitaires
- Chefs d'entreprise (Suisse romande) www.portail-management.ch, 39 228 expositions publicitaires 44 affichages de lettres électroniques sur les portails de groupes cible WEKA Business Media AG avec plus de 410 clics
- Intégration du dossier swissdec dans le shop de WEKA Business Dossiers
- Ajout du dossier swissdec à toutes les mises à jour de WBM (allemand, 2000 exemplaires)
- Ajout du dossier swissdec à toutes les mises à jour de WBM (français) (1000 exemplaires)
- Ajout du dossier swissdec à tous les documents de séminaire et de congrès WBM (2000 exemplaires)

Mesures de marketing complémentaires sur le plan qualitatif

- Projection du film swissdec lors de tous les séminaires sur le salaire de WEKA Business Media AG
- Remise du dépliant swissdec aux personnes participant à des séminaires et à des congrès
- Intégrer le contenu du dossier swissdec au produit WEKA «Salaire et revenu»

Résultats 2012

- Les bannières enregistrent un très bon taux de clics (plus de 0,6 million d'expositions publicitaires et plus de 600 clics).
- La page de destination est trouvée et plus de 1500 visiteurs y restent plus de 4 minutes.
- Plus de 5000 clients actifs de WEKA ont reçu le dossier swissdec (d/f) par la poste
- Plus de 100 dossiers ont été vendus à travers la page de destination

Mesures 2013

- Adapter les bannières à un format supérieur (sur la base du nombre de clics 2012)
- Créer un lien vers les pages de destination à partir de toutes les bannières
- Afficher www.wekaservices.ch/swissdec (allemand), www.wekaservices.ch/swissdec/fr (français)
- Gérer l'ensemble de la logistique via WEKA Business Media (WBM)
- Afficher 60 lettres électroniques sur les portails de groupes cible WEKA Business Media AG
- Annoncer dans dix éditions WEKA Personal et deux éditions spéciales (gestion du temps et conduite)

«Grâce à swissdec, la déclaration d'impôt à la source n'a jamais été aussi simple.»

Verena Wüthrich,
payroll manager & people gate system administrator,
ressources humaines, KPMG SA

Mesures de marketing complémentaires sur le plan quantitatif

- Bannières publicitaires sur les portails de groupes cible WEKA Business Media AG
- Responsables du personnel (Suisse alémanique) www.weka-personal.ch avec deux articles
- Responsables du personnel (Suisse alémanique) www.portail-rh.ch avec deux articles
- Responsables des finances (Suisse alémanique) www.weka-finanzen.ch avec deux articles
- Fiduciaires (Suisse alémanique) www.weka-treuhand.ch avec deux articles)
- Chefs d'entreprise (Suisse alémanique) www.managementpraxis.ch, rectangle dans le domaine Bereich «Personal & Organisation» et «Finanzen & Controlling» avec film
- Chefs d'entreprise (Suisse romande) www.portail-management.ch, rectangle dans le domaine «Personnel & organisation» et «Finances & contrôle de gestion» avec film
- 38 affichages de lettres électroniques sur les portails de groupes cible WEKA Business Media AG
- Intégration du dossier swissdec dans le shop de WEKA Business Media AG
- Intégration du dossier swissdec sur la page de destination de WEKA Business Dossiers
- Ajout du dossier swissdec à toutes les mises à jour de WBM (allemand) (2000 exemplaires.)
- Ajout du dossier swissdec à toutes les mises à jour de WBM (français) (1000 exemplaires)
- Ajout du dossier swissdec à tous les documents de séminaire et de congrès WBM (2000 exemplaires)
- Ajout du dossier swissdec pour tous les nouveaux clients WEKA à la facture (1000 exemplaires)
- Magazine du personnel WEKA 2012 avec un numéro spécial sur le salaire 2012

Mesures de marketing complémentaires sur le plan qualitatif

- Projection du film swissdec lors de tous les séminaires sur le salaire de WEKA Business Media AG
- Remise du dépliant swissdec aux personnes participant à des séminaires et à des congrès
- Intégrer le contenu du dossier swissdec au produit WEKA «Salaire et revenu»

Activités de marketing des destinataires de données salariales

Le sondage relatif aux activités de marketing 2012 des destinataires de données salariales a donné le résultat suivant:

- Centre opérationnel swissdec: établir pour toutes les parties prenantes le dépliant «Grâce à swissdec, il n'y a plus de formulaires à remplir» et le mettre à disposition pour impression et expédition
- ASA: chaque compagnie informe ses membres trois fois par an.
- AVS: la majorité des caisses de compensation est connectée au répartiteur.

Collaboration avec Fiduciaire Suisse

Des entretiens supplémentaires ont eu lieu entre Ernst Stalder, Marlis Fehr et Enrico Roncaglioni, du centre opérationnel de swissdec, Toni Bussmann, de Fiduciaire Suisse (section Suisse centrale) et BDO, qui ont permis de présenter et d'organiser les mesures en vue de la poursuite de la phase pilote.

Toni Bussmann a élaboré un concept qui décrit les activités et les mesures, y compris un plan des différentes phases. Un essai pilote sera réalisé avec toutes les sections sur tout le territoire.

Cette collaboration est précieuse pour swissdec car

- les agents fiduciaires font fonction de multiplicateurs,
- ils offrent leur soutien lors de l'initialisation, évaluation de la qualité comprise,
- leurs systèmes peuvent être utilisés,
- et des formations permettent d'influer sur les contenus de l'enseignement des écoles de commerce

Le comité de la section Suisse centrale de Fiduciaire Suisse s'est prononcé en faveur de l'adhésion de Toni Bussmann au comité consultatif de swissdec.

Le concept de collaboration a été présenté aux présidents de section et aux membres lors de différentes manifestations en 2011.

Communication

Afin d'accroître la notoriété de la norme suisse en matière de salaire (ELM), une communauté d'intérêts a été créée notamment avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, sous la forme d'une section swissdec «concepteurs de logiciels de comptabilité salariale». Tous les concepteurs de logiciels et destinataires de données salariales sont disposés à continuer à fournir à leurs clients des informations compétentes et à jour, mais aussi à les soutenir. Les entreprises n'auront à supporter aucun coût supplémentaire pour la transmission électronique via ELM.

Des activités marketing supplémentaires sont prévues à l'intention des entreprises, des clients et des associations afin d'accroître la diffusion des programmes salariaux certifiés swissdec et d'optimiser leur mise en œuvre chez l'utilisateur. A cet effet, swissdec doit également pouvoir compter sur le soutien des membres du comité consultatif et des destinataires, qui influent positivement sur la diffusion et l'acceptation de swissdec.

Objectif commun, champs d'activité et mesures jusqu'à fin 2013

Après révision, l'objectif de swissdec est toujours de recruter, d'ici à mars 2014, quelque 40 000 clients pour la transmission des données salariales via la norme suisse en matière salariale (ELM). Concernant le marketing, des axes prioritaires ont été fixés à cette fin pour les différentes parties prenantes. Ils portent principalement sur la collaboration avec l'Union Suisse des Fiduciaires (Fiduciaire Suisse)

Dans l'intérêt d'une large diffusion de swissdec avec la norme suisse en matière salariale (ELM), les interlocuteurs de toutes les parties prenantes seront approchés de façon ciblée pour leur demander de livrer des success stories susceptibles d'être utilisées à des fins de marketing.

Objectif d'ici à mars 2014

40 000 transmissions concernant 1,9 million de personnes vers quatre ou cinq destinataires, soit env. 200 000 transactions.

Entreprises avec comptabilité salariale >10 personnes

40 000 entreprises comptant 2,4 millions de personnes

Objectif

- Promouvoir les transmissions
- Utilisation de comptabilités salariales certifiées swissdec: 95 % – 38 000 entreprises
- Transmission électronique pour la déclaration 2012: 63 % – 25 000 entreprises (1,8 million de personnes)

Champs d'activité

- Cantons de Berne, Vaud et Bâle-Ville: administrations fiscales, caisses de compensation cantonales, Suva Berne et Lausanne, OFS, assurances (Mobilière, Allianz Suisse, Vaudoise, etc.)
- Association suisse des banquiers et caisses de compensation, banques et assurances

Mesures

- Planification commune des activités et des responsabilités
- Réalisation d'actions communes avec tous les destinataires
- Fourniture et coordination du soutien aux grandes entreprises lors de la mise en œuvre par le service spécialisé de swissdec
- Organisation de manifestations et d'une assistance au niveau local
- Connexion des 26 administrations fiscales cantonales
- Connexion de nouveaux assureurs au répartiteur

Entreprises sans comptabilité salariale <10 personnes

Nombre: 270 000 comptant 800 000 personnes

Objectif

- Montrer les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec et promouvoir la vente
- Utilisation de comptabilités salariales certifiées swissdec: 15 % – 42 000 entreprises
- Transmission électronique pour la déclaration 2013: 5 % – 15 000 entreprises (100 000 personnes)

Champs d'activité

- Associations: fiduciaires, peintres/plâtriers, menuisiers
- Union suisse des arts et métiers: organes
- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: offres

Mesures

- Le centre opérationnel, avec le soutien du Comité consultatif, envisage des activités avec les associations (action par association)
- Réaliser une action par association
- Réaliser des sondages parmi les clients
- Promouvoir l'assistance à la clientèle
- Elaborer une offre de formation pour les fiduciaires
- Mettre des check-lists à la disposition des PME
- Proposer et organiser des manifestations et une assistance au niveau local

Fiduciaire Suisse

Objectifs

- Connaître le processus de création de valeur ajoutée de swissdec et les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec
- Rendre le processus ELM plus transparent et créer une sécurité juridique
- Augmenter le nombre de détenteurs de savoir-faire parmi les entreprises
- Fournir l'assistance pour l'initialisation de la comptabilité salariale
- Fournir l'assistance pour la transmission via ELM

Etapes du processus

- Initialisation d'une comptabilité salariale
- Transmission et libération des données salariales

Champs d'activité

- Contacts avec les sections et événements des fiduciaires
- Etablir les chiffres-index de l'association
- Définir les procédures et les mesures
- Rechercher et bâtir des success stories
- S'approprier les outils
- Organiser le soutien pour les fiduciaires (contrat, soutien technique, spécialisé, formation)
- Concevoir une offre de formation pour les fiduciaires

Mesures

- Toutes les actions comme par ex. les projets pilote sont coordonnées par Toni Bussmann: membre du comité consultatif (USAM), liaison avec les sections
- Concept d'information établi: mise en œuvre sur deux ans (de 2011 à 2013)
- Interlocuteurs: communication des adresses-mail de swissdec
- Adresses et rôles des acteurs clé lors de la mise en œuvre
- Définition de la première mesure: peut prendre la forme d'une information préliminaire en tant que «quick win», information lors d'assemblées des sections
- Réaliser une formation pilote pour les fiduciaires
- Mettre des check-lists et des modules de contrat à la disposition des fiduciaires
- Organiser l'assistance pour les fiduciaires: envoyer les adresses courriel

Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

Objectifs

- Faire connaître les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec pour les déclarations et les contrôles d'employeurs et promouvoir la vente
- Coordonner le développement de swissdec avec les concepteurs de logiciels
- Version 4.0 fin 2013: 20 programmes de comptabilité salariale sont certifiés swissdec

Champs d'activité

- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: offres
- Distribution et mise en service de la comptabilité salariale
- Développements de swissdec: impôt à la source, norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE)

Mesures

- Organiser quatre à cinq réunions par an avec la section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale avec le soutien du centre opérationnel et du responsable de la commission technique
- Participation du centre opérationnel et du service spécialisé à des événements des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- Voter la représentation pour la commission technique et l'assemblée de l'association (Fritz Meier-Brauns et Daniel Palik)
- Mettre des outils à disposition pour les événements et les formations à destination des partenaires des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

Destinataires des données salariales

Objectifs

- Connaître le processus de création de valeur ajoutée de swissdec et les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec
- Augmenter le nombre de détenteurs de savoir-faire parmi les destinataires finaux
- Faire connaître la comptabilité salariale certifiée swissdec et promouvoir la vente
- Fournir l'assistance pour l'initialisation de la comptabilité salariale
- Accroître l'état de préparation à la réception et garantir une disponibilité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Les destinataires sont disposés à proposer une assistance et sont à même de le faire: Suva et OFS, assurances privées (20), administrations fiscales (26), caisses de compensation (72).

Champs d'activité

- Contrôle des employeurs AVS et Suva et conseil à la clientèle des assurances
- Suivi des clients par les fiduciaires, courtiers et agents
- Suva, assurances privées, OFS, caisses de compensation, offices des contributions

Mesures

- Former des réviseurs de l'AVS /ORP et des conseillers-clients: diplôme de réviseur AVS-Suva
- Envoyer des profils pour l'initialisation des comptabilités salariales
- Créer des incitations pour la transmission
- Recruter des assureurs supplémentaires
- Connexion de tous les cantons via sedex
- Connexion de toutes les caisses de compensation au répartiteur
- Campagne concernant l'invitation à la déclaration sans formulaire

«swissdec garantit innovation, qualité et sécurité dans l'échange de données personnelles.»

Ulrich Wittwer, CFO du groupe Kambly

Projets Planification des projets

Norme suisse en matière de salaire (ELM), aperçu de la production

	2011		2012				2013		
	3e tr.	4e tr.	1er tr.	2e tr.	3e tr.	4e tr.	1er tr.	2e tr.	3e tr.
Comptabilité salariale									
Certification version 2.1/2.2	61	2.2 8	3						
Certification version 3.0	26	3.0 7	11						
Certification produit totale	Productif						109		
Introduction sur le marché des comptabilités salariales 2.2/3.0	Productif		89		103				
Transfert des données via le répartiteur	4 ^e prod.: 71		5 ^e prod.: 85						
Reprise des données									
Suva, OFS, adm. fiscale BE, VD, 11 assurances dont 2 assureurs LPP, 59 CC AVS, 57 CCF	Productif 131/155								
Suva, OFS, adm. fiscale. BE, VD 12 assurances dont 2 assureurs LPP, 61 CC AVS, 59 CCF	Préparation		Tests		Produktif 137/160				

Aujourd'hui

Projet impôt à la source

La faisabilité du projet «Intégration de l'impôt à la source dans la norme suisse en matière de salaire» a été démontrée conjointement avec des représentants des administrations fiscales. L'étude de faisabilité concernant l'impôt à la source a été réalisée sous la direction du canton de Berne et avec la participation du service spécialisé swissdec. Les premiers résultats ont été établis en mars 2010 et présentés lors de la Conférence suisse des impôts. Celle-ci a décidé de passer à la prochaine étape. L'impôt à la source doit être intégré dans la version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM). Mandat de la Conférence suisse des impôts(CSI à swissdec:

- Lors de sa séance du comité du 6 juillet 2010, l'association swissdec a signé avec la Conférence suisse des impôts un contrat pour le développement de la norme suisse en matière de salaire (ELM) intégrant l'impôt à la source.

- Un étude de faisabilité a permis de démontrer que la norme suisse en matière de salaire (ELM) existante était qualifiée pour une procédure de déclaration supplémentaire dans le domaine de l'impôt à la source entre les comptabilités salariales des personnes soumises à l'impôt à la source (SSL) et les offices des contributions cantonaux.
- L'élaboration d'un concept détaillé incluant celle d'un prototype s'étend d'août 2010 à mars 2011. Les cantons d'Argovie, de Berne, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, de Genève, de Vaud, du Tessin et de Zurich sont impliqués dans cette phase.
- Fin de la phase de conception: 31 mars 2011
- Phase de consultation interne: du 11 avril au 11 juin 2011 pour tous les cantons
- Présentation à la section concepteurs de logiciels de comptabilité salariale le 31 mai et le 29 juin 2011

Planification globale impôt à la source

Projet ELM – Impôt à la source

Janv. 2012 – Déc. 2012
Réalisation – Pilote

- Spécification définitive
- Pilote productif avec codes tarifaires existants
- Version finale ELM

Janv. 2012 - Déc. 2013
Introduction

- Certification des programmes de salaires
- Adaptations des systèmes ACI et sM-Client

Lancement de la production (date de référence)

01.01.2014

- Introduction des nouveaux codes tarifaires dans toute la Suisse
- Toutes les ACI sont prêtes à recevoir les données
- Tous les SSL peuvent participer

Risque

Description:

La définition des codes tarifaires n'est pas mise en œuvre dans tous les cantons.

Effets:

Lancement de la production repoussée d'un an.

Proposition:

Introduire immédiatement les adaptations (accords disponibles).

Adaptations légales

Janv. 2012 – Déc. 2013

Adaptation définition codes tarifaires

- Adapter législations cantonales
- Adapter législation fédérale
- Adapter convention avec AFC

Mesures d'accompagnement (recommandation)

Janv. 2012 – Déc. 2013

Uniformiser processus papier

- Conception identique des formulaires imprimés
> Réduction des problèmes linguistiques des SSL

Une fois la nouvelle norme approuvée par le canton de Genève, qui était le dernier à se prononcer, la Conférence suisse des impôts (CSI) a donné son feu vert au projet.

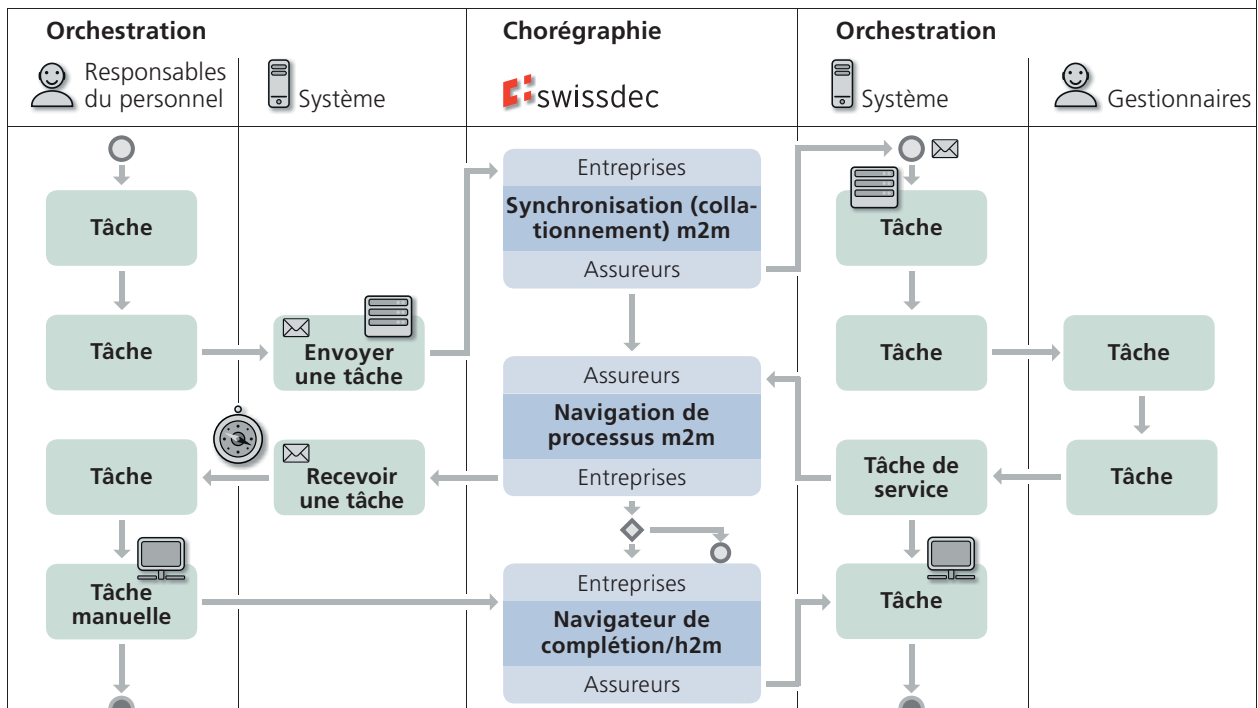
- Le contrat entre l'association swissdec et la CSI a été signé le 17 janvier 2012.
- La section impôt à la source poursuit ses activités.
- La planification du projet a été élaborée et se présente comme suit:
 - Spécification du processus et de la structure des données à compter de janvier 2012
 - Elaboration d'un projet (DRAFT) pour la phase pilote vers fin juin 2012
 - Elaboration d'une phase pilote avec des entreprises, des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et des administrations fiscales choisis à partir de juillet 2012.
- Le 30 octobre 2012 restera marqué d'une pierre blanche dans l'histoire de l'association swissdec. Pour la première fois, une entreprise a pu transmettre son décompte de l'impôt à la source directement de sa comptabilité salariale à quatre cantons.
- Ainsi a été lancée la phase pilote, qui a duré jusqu'à janvier 2013 et à laquelle étaient associés trois concepteurs de logiciels, plusieurs entreprises ainsi que les cantons de Berne, Bâle-Campagne, Vaud, Genève et du Tessin. La phase pilote étant achevée, il s'agit de réunir les expériences rassemblées dans une version 4.0 finale de la norme suisse en matière de salaire (ELM).
- Transmission productive d'attestations de salaire à d'autres cantons à partir de décembre 2012
- Version 4.0 finale de la norme suisse en matière de salaire au deuxième trimestre 2013
- Certification des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale avec la version 4.0 à partir du deuxième trimestre 2013
- Code de tarif fiscal uniforme à partir du 1^{er} janvier 2014
- La nouvelle norme se rapporte au décompte mensuel de l'impôt à la source. Le calcul de l'impôt à la source proprement dit ne fait pas partie de la norme. Lors de l'instauration de la norme ELM intégrant l'impôt à la source, il est prévu que les entreprises fassent directement leurs décomptes avec toutes les administrations fiscales.

Projet de norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE)

Concernant le droit aux prestations, l'étude préliminaire de la Suva est disponible et les volets consacrés à la LAA et à l'IJM ont été complétés. Fin août 2009, l'étude préliminaire a été soumise aux compagnies d'assurance dans le but de les inciter à réaliser le projet. La documentation a été présentée à l'Association Suisse d'Assurance (ASA) soumise pour consultation. Cela devait permettre d'obtenir un tableau représentatif des avis et d'inviter les compagnies intéressées à s'associer au développement ainsi qu'à la réalisation. Le concept général assorti d'un prototype bêta a été élaboré. Les compagnies suivantes se sont intéressées aux premiers résultats du team central et se sont déclarées prêtes à s'associer au travail de conception: Suva, AXA Winterthur, Zurich, Visana et Helsana. La phase «Concept et prototype» a commencé par les réunions suivantes: comité de pilotage du projet le 14 février 2012 et section

prestations le 14 mars 2012. Le projet est dirigé par Marco Fritz. Après douze réunions d'une journée des sections, cette phase a pu être achevée fin 2012 avec la mise au point du processus prévu et d'un deuxième prototype. La deuxième phase va consister à tester le processus prévu dans un environnement productif (phase pilote) avec les données. La première transmission pilote est attendue pour mai 2014. Quant à la clôture du projet et aux premières certifications de comptabilités salariales, elles sont prévues pour 2015. Les principaux objectifs de swissdec sont la préparation correcte des données salariales au moyen d'une norme ouverte, sans rupture de média pour les entreprises et la gestion électronique (workflow). L'attention est focalisée sur l'ensemble du processus électronique entre les entreprises et les assureurs. swissdec chorégraphie les processus entre les assureurs et les entreprises.

Processus visé pour le droit aux prestations



Les entreprises orchestrent le processus de gestion locale.

A l'aide de la chorégraphie, swissdec décrit la manière dont les différents processus interagissent entre eux.

Les assureurs orchestrent le processus de gestion locale.

Cartographie des processus swissdec

Cartographie des processus swissdec (normes suisses)

Processus

Norme suisse AFC <ul style="list-style-type: none"> • Décompte de la TVA • ... 								
Norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE) <ul style="list-style-type: none"> • Processus de prestations intégré du droit à l'allocation (KLEE) 	?	?						
Norme suisse en matière de salaire (ELM) <ul style="list-style-type: none"> • Entrée, mutation, sortie • Déclaration uniforme des salaires 	?	?						
Outils, infrastructures et normes TI communs (XML, répartiteur, authentification, ...)	Domaines ERP AVS CCF	LAA LAAC IJM	LPP	Attestation de salaire	Enquête sur la structure des salaires	Impôt à la source	TVA ...	

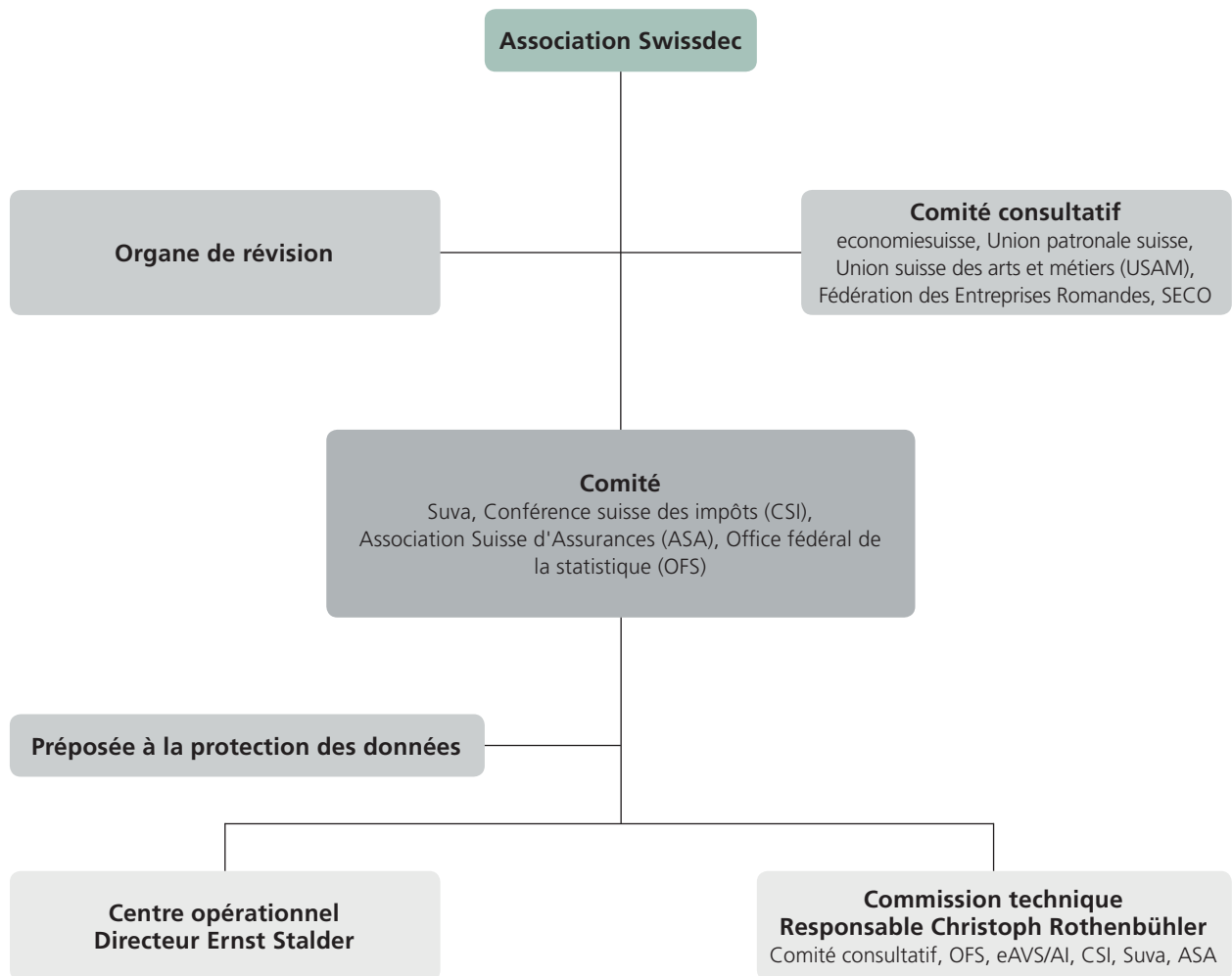
Réalisé
 En cours
 Vision
 En suspens

Calendrier

Mission	Date
Assemblée de l'association 2012, Olten	19.04.2012
Audit de maintien par SQS: label de protection des données SQS «GoodPriv@cy»	10.05.2012
Forum swissdec 2012: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale/destinataires des données salariales, Stade de Suisse, Berne Wankdorf	23.05.2012
Séance du comité, Lucerne	28.06.2012
Conférence des sections, Berne	06.09.2012
Commission technique: version 4.0 (draft), Lucerne	23.10.2012
Séance du comité, Lucerne	18.09.2012
Séance du comité, Lucerne	18.12.2012
Séance du comité, Lucerne	05.03.2013
Commission technique: version 4.0 (finale) et norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE), concept et prototype alpha, Lucerne	27.03.2013
Assemblée de l'association 2013, Olten	24.04.2013
Audit de maintien par SQS: label de protection des données SQS «GoodPriv@cy»	21.05.2013
Forum swissdec 2013: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale/destinataires des données salariales, Stade de Suisse, Berne Wankdorf	16.05.2013
Séance du comité, Lucerne	25.06.2013
Conférence des sections, Lucerne	06.09.2013
Commission technique, Lucerne	22.10.2013
Séance du comité, Lucerne	17.09.2013
Séance du comité, Lucerne	17.12.2013
Séance du comité, Lucerne	Mars 2014
Commission technique, Lucerne	Mars 2014
Assemblée de l'association 2014 in Olten	30.04.2014

Composition

Organigramme (état au 1.3.2013)



Registre des membres (état au 1.3.2013)

Patronat

Johann N. Schneider-Ammann, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

Comité

- Président de l'association:
- Ulrich Fricker, président de la Direction de la Suva
- Vice-président:
Bruno Knüsel, comité CSI et intendant des impôts du canton de Berne
- Trésorier:
Andreas Zingg, SwissLife
- Technique:
Peter Breidenbach, coprésident de l'association eAVS/AI (CC AIHK)
- Questions spécifiques:
Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique (OFS)

Comité consultatif

- Office fédéral de la statistique (OFS):
Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique (OFS)
 - Economiesuisse:
Pascal Baumgartner, Association suisse des banquiers, Bâle
Urs Furrer, membre de la direction, responsable finances et impôts
Frédéric Pittet, collaborateur scientifique chez economiesuisse
 - Union patronale suisse:
Hanspeter Weber, caisse de compensation de l'industrie des machines
 - Union suisse des arts et métiers:
Marco Taddei, vice-directeur de l'Union suisse des arts et métiers (USAM)
- Toni Bussmann, Fiduciaire Suisse
- Fédération des Entreprises Romandes:
Olivier Sandoz, Directeur général adjoint
 - SECO:
Christian Weber, responsable e-Government pour PME

Organe de révision

- KPMG AG, société d'audit, CH-6039 Root/Lucerne

Protection des données

- Préposée à la protection des données:
Maria Winkler, IT & Law Consulting GmbH, Zoug

Centre opérationnel

- Directeur:
Ernst Stalder, Suva
- Suppléante:
Marlies Fehr, Suva
- Responsable admin./marketing/documentation:
Marlies Fehr, Suva
- Admin./documentation:
Ilenia Imbroinise, Suva
- Responsable du service spécialisé:
Enrico Roncaglioni, Suva
- Trésorerie:
Priska Bader, Suva et Marco Haller, Suva
- Rédactrice des procès-verbaux du comité:
Marlies Fehr, Suva

Commission technique

- eAVS/AI:
Paul Hasenfratz, Löwenfels Partner AG de Lucerne
Urs Hofstetter, caisse de compensation du canton de Lucerne
Rolf Krebsler, Mathys&Scheitlin AG
- CSI:
Stephan Stauber, intendant des impôts du canton de Bâle-Ville
Reto Schneider, intendance des impôts du canton de St-Gall
Peter Seidler, responsable informatique du canton de Zurich
- ASA – Assurance de personnes:
Christoph Rothenbühler, Allianz Suisse (responsable de la commission technique)
Peter Albrecht, Zurich
- ASA – LPP:
Christian Hirschle, Axa-Winterthur
Thomas Jost, ASA
Peter Mészáros, SwissLife
- Suva:
Philipp Muff, Suva
Thomas Müller, Suva

- OFS:
Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique (OFS)
André Farine, Office fédéral de la statistique (OFS)
- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale:
Friedrich Meyer-Brauns, ORACLE
Daniel Palik, Palik
- Centre opérationnel:
Ernst Stalder, directeur
Marlies Fehr, suppléante
Enrico Roncaglioni, Suva (responsable du service spécialisé)
Anton Böhm, ItServe AG
- Préposée à la protection des données:
Maria Winkler, IT & Law Consulting GmbH, Zoug

Section AVS/CCF

Responsables:

Paul Hasenfratz et Urs Hofstetter

Membres:

Service spécialisé, eAVS/AI, caisse de compensation, groupements informatiques

Section Assurance

Responsables:

Adrian Gröbli et Christoph Rothenbühler

Membres:

Service spécialisé, ASA, Suva

Section impôts

Responsables:

Hans-Jörg Schäublin et Stephan Stauber

Membres:

Service spécialisé, logistique CSI, experts en certificats de salaire

Section Statistique

Responsable:

Didier Froidevaux

Membres:

Service spécialisé, OFS

Section LPP

Responsables:

Christian Hirschle et Thomas Jost

Membres:

Service spécialisé, ASA, eAVS/AI

Section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

Responsable:

Friedrich Meyer-Brauns

Membres:

Service spécialisé, Concepteur de logiciel

swissdec s'engage en Suisse en faveur d'une comptabilité salariale efficiente. Cette association à but non lucratif assure la promotion d'une transmission des données salariales qui soit le plus simple et sécurisée possible, soutient les concepteurs de logiciels dans cette voie et certifie leurs systèmes. Les organes responsables de swissdec sont la Suva, l'Association Suisse d'Assurance, l'Office fédéral de la statistique, eAVS/AI et la Conférence suisse des impôts. swissdec s'est vu attribuer le label de protection des données «GoodPriv@cy®» de l'Association suisse pour systèmes de qualité et de management (SQS) et voit dans son action un label de qualité pour les comptabilités salariales.

www.swissdec.ch

**Rapport annuel 2012 de
l'association swissdec**
du 01.04.2012 au 31.03.2013

swissdec
Case postale
6002 Lucerne